

LE DEVOIR

L'émotion est un liquide, une décoction qui suce / l'essence d'un élément pour l'infuser à l'élément / voisin. Un bouillon mental Michael Delisle «Long glissement»

VOL. LXXXIX - N° 174

MONTREAL, LE MERCREDI 5 AOÛT 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Union sociale et Constitution

Le dossier constitutionnel ne figure pas au menu officiel de la conférence des premiers ministres provinciaux qui débute ce soir à Saskatoon. La pièce de résistance — l'accord-cadre sur l'union sociale — en aura toutefois la saveur.

Le président de la rencontre, le premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow, est formel. La Déclaration de Calgary n'apparaît pas à l'ordre du jour de la conférence, bien qu'il s'attende à ce que le sujet soit soulevé lors des échanges informels. La plupart des premiers ministres, admet-il cependant, ne sont pas enclins à parler de nouvelles étapes avant la tenue des élections provinciales au Québec.

Cela ne signifie pas, quoi qu'en dise M. Romanow, que la situation politique québécoise n'aura pas une influence sur le dossier crucial de l'union sociale. Bien au contraire. Toutes ces négociations en vue de conclure avec Ottawa un accord-cadre sur l'union sociale découlent non seulement de la frustration des provinces face aux gestes unilatéraux d'Ottawa depuis trois ans, mais aussi du désir du Canada anglais de convaincre les Québécois, à la suite du référendum de 1995, de la possibilité de moderniser la fédération sans toucher à la Constitution.

Depuis un an, les discussions ont pourtant pris, grâce à l'insistance des provinces de limiter le pouvoir de dépenser d'Ottawa, une tournure quasi constitutionnelle. Contrairement aux autres provinces, dont les positions ont varié au fil des ans, le Québec revendique cette limitation depuis plus de 30 ans et en a toujours fait un élément important de ses positions constitutionnelles.

En décembre 1997, le premier ministre Lucien Bouchard avait indiqué que le Québec ne pouvait se joindre aux pourparlers sur l'union sociale si les autres gouvernements ne reconnaissaient pas aux provinces opposées aux interventions fédérales dans leurs champs de compétence exclusive un droit de retrait inconditionnel avec pleine compensation financière.

En juin, les provinces ont soumis une proposition en ce sens. Selon elles, le fédéral devrait obtenir l'appui de la majorité des provinces avant de créer ou de modifier des programmes relevant de leur responsabilité constitutionnelle. Les provinces dissidentes s'attaquant aux mêmes priorités pourraient exercer un droit de retrait avec pleine compensation financière. Ottawa n'est ouvert à ces idées qu'en partie et seulement pour les programmes à frais partagés. Pour le reste, il promet de consulter les provinces après leur avoir donné un préavis d'un an.

Lucien Bouchard et son ministre Jacques Brassard ont reconnu que les provinces s'approchaient de la position traditionnelle du Québec. Depuis Maurice Duplessis, tous les gouvernements québécois successifs ont revendiqué un droit de retrait inconditionnel avec pleine compensation financière, préférentiellement sous forme de points d'impôt, a pris soin de rappeler le secrétaire aux Affaires intergouvernementales canadiennes dans un document remis aux journalistes hier.

La proposition des provinces semble donc refléter un désir d'accommoder le Québec pour qu'il s'associe à des pourparlers auxquels il s'est contenté d'assister à titre d'observateur. Selon un rapport fraîchement publié par les Réseaux canadiens de recherche en politique publique, les provinces n'auraient pas vraiment le choix. Le document, basé sur des tables rondes de chercheurs et de fonctionnaires proches du dossier, présente comme un critère important la capacité de tout nouveau mécanisme d'encadrement de l'union sociale de «promouvoir l'unité en répondant aux préoccupations du Québec et des autres provinces». Il ajoute que la portée de ces institutions doit «refléter la diversité et la spécificité du Québec».

Le rapport note qu'il serait difficile de créer de nouveaux mécanismes sans venir à bout de la méfiance qui prévaut entre plusieurs provinces et le fédéral. Le gouvernement du Québec n'est pas le seul en cause. Le premier ministre ontarien, Mike Harris, est à couteaux tirés avec Ottawa sur différents sujets, dont la compensation des victimes de l'hépatite C, un des sujets à l'ordre du jour de la rencontre de Saskatoon. Il est aussi un partisan du consensus provincial, ce qui n'est pas négligeable car la solidité des appuis provinciaux est inégale. Le plus tiède, le Terre-Neuvien Brian Tobin, confiait à Southam News hier que certaines exigences provinciales pourraient s'évaporer face à un engagement fédéral de restaurer une partie des transferts. Mais chacun voit aussi venir les prochaines élections québécoises. On réalise que l'abandon de la demande d'un droit de retrait avec compensation par les provinces ou son refus catégorique par Ottawa conduirait les souverainistes à décréter l'impossibilité d'accommoder le Québec et, par conséquent, de procéder à une réforme de la fédération.

Si, par contre, la proposition de droit de retrait tient le coup et que rien de particulier survient, la balle sera dans le camp de Québec. Peu importe son option, le gouvernement pourra difficilement justifier, malgré les élections prochaines, qu'il continue à boudier les discussions.

LE MONDE

Kinshasa accuse le Rwanda d'agression, page A 5

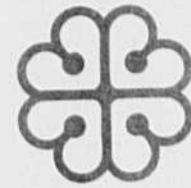


ÉCONOMIE

L'économie mondiale à l'heure des grandes alliances, page B 1

MONTREAL

Colis: Bourque prêt à s'entendre avec les taxis page A 3



Les Bourses plongent

Le dollar clôture à 65,96¢: la Banque du Canada est plus que jamais sous pression

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Chute du dollar canadien sous les 66 ¢ américains, recul prononcé des cours boursiers en Amérique du Nord... La séance d'hier a été particulièrement éprouvante, dans l'épouvante asiatique et le ralentissement généralisé de l'activité économique qu'elle provoque. Si, aux États-Unis, ce sont les profits des entreprises qui commencent à inquiéter, au Canada on s'attend, tout en

la craignant, une hausse imminente des taux directeurs de la banque centrale.

Le dollar a clôturé hier sous la barre des 66 ¢ américains. À 65,95 en fait, en baisse de 19 centièmes par rapport à la fermeture de vendredi à Toronto, et de six centièmes comparativement au cours de clôture de lundi, à New York. Il faut désormais déboursé, au minimum, 151,63 \$ pour 100 \$ US.

La Banque du Canada, plus que jamais sous pression, n'a toujours pas bronché hier, ce qui ne saurait tarder,

croient certains analystes. «Les pressions sont là. Les taux d'intérêt ont déjà progressé sur les marchés, monétaire et obligataire. Et l'indice représentatif du secteur financier a, à la Bourse de Toronto, encaissé un recul de 4,2 % hier. Le marché escompte déjà une hausse des taux directeurs», a résumé Robert Normand, économiste principal chez Lévesque, Beaubien, Geoffron.

Pour François Dupuis, économiste principal et stratège

VOIR PAGE A 8: BOURSES

Rendez-vous avec le ciel



MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

À 35 ans, Julie sera la première personne à séjourner à bord de la station spatiale internationale, et aussi la première Canadienne à participer à cette mission. Elle s'envolera en mai prochain. Marc Garneau la suivra trois mois plus tard. Il s'agira pour lui d'un troisième séjour dans l'espace.

Julie Payette prend enfin la route

Ils poursuivent un rêve fou, souvent depuis l'enfance. Dans neuf mois ou un an, ils repousseront encore plus loin les frontières de leurs connaissances, les limites de leurs exploits. En mai et en août 1999, les astronautes canadiens Julie Payette et Marc Garneau prendront successivement le chemin de l'espace, à bord de la navette Atlantis. Là-haut, ils participeront à l'assemblage des premiers morceaux de la station spatiale internationale, à 450 kilomètres de la Terre.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Pour elle, c'est un moment inoubliable, on le sait. Hier, au moment de l'annonce de son premier voyage dans l'espace, elle avait des tremolos dans la voix et l'œil humide, même en pleine conférence de presse. «Les gens qui me connaissent savent à quel point j'attends ce moment depuis que je suis toute petite», disait l'astronaute Julie Payette. À 35 ans, Julie sera la première personne à séjourner à bord de la station spatiale internationale, et aussi la première Canadienne à participer à cette mission. Elle sera accompagnée de cinq Américains et d'un Russe, parmi lesquels comptent deux autres femmes. Là-haut, elle sera responsable de l'activation des systèmes, de la logistique et de l'entreposage. Julie activera aussi le bras canadien, pendant que des astronautes construiront des marches dans l'espace. Son séjour dans les cieux sera d'au moins onze jours, peut-être un peu plus. Là-haut, elle pourra enfin contempler la Terre, dans toute sa fragilité, suspendue dans un environnement encore hostile à la vie.

C'est très peu quand on sait que les astronautes quittent la Terre généralement après au moins un an de préparation. Julie vient en plus tout juste de compléter l'entraînement de deux ans qui complète sa formation d'astronaute, à Houston, au Texas.

La jeune cosmonaute, née à Montréal, a donc des mois encore très chargés devant elle. «A toute vapeur», dit-elle. Un entraînement de douze heures par jour, avec des séjours en simulateur et plusieurs voyages en Russie. Julie parle russe, et une part importante des équipements de la station spatiale vient de cette région du monde.

À l'heure actuelle, la navette internationale ne compte que trois morceaux, deux russes et un américain, qu'il faut assembler. L'ensemble du projet, qui devrait atteindre la taille d'un terrain de football et qui compte une centaine de composantes, devrait être complété pour 2004, après quelque 45 lancements de navettes et de fusées dans sa direction. Dans sa forme finale, la station devrait peser environ un million de livres.

VOIR PAGE A 8: PAYETTE

Revente des maisons: le cru de la décennie

■ Hausse de 7,5% pour les sept premiers mois de l'année
■ Stabilisation des prix en 1998

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le marché de la maison déjà existante du Grand Montréal ne cesse de reprendre du mieux ainsi qu'en témoigne le nombre de transactions effectuées en juillet dernier. Selon les chiffres communiqués hier, pas moins de 1430 ventes ont été enregistrées au cours de cette période, soit une augmentation prononcée de 30 % sur le mois correspondant de l'an dernier.

Ce faisant, la combinaison de juillet avec les mois antérieurs révèle qu'il y a eu une hausse de 7,5 % des transactions par rapport aux sept mois correspondants de 1997. Si la tendance observée jusqu'à présent se maintient au cours des prochains mois, alors 1998 s'avérera la meilleure année de la décennie.

Selon le président de la Chambre immobilière du Grand Montréal, Samir Bachir, le regain d'activité qui a cours dans le marché de la revente contraste tellement avec les niveaux de transactions observés entre 1990 et 1995 qu'un renversement de tendance a été constaté dans bien des territoires qui composent le Grand Montréal. Ainsi, dans pratiquement tous les secteurs qui forment l'ouest de l'île le marché est désormais à l'avantage des vendeurs.

En attendant que ce renversement de tendance atteigne tous les territoires de Montréal, une chose est certaine:

VOIR PAGE A 8: REVENTE

Feuilleton

Une journée dans la vie d'Eugenio Lorca

Chargé de remettre un paquet à un certain Angel Stone, faute de quoi il ne pourra pas récupérer son taxi laissé en gage, Eugenio Lorca était d'abord tombé hier par erreur sur un étrange prospecteur minier qui prélevait des échantillons de planchers et de murs de son bureau juché au 18^e étage. Derrière la porte vitrée du bureau d'en face, celui du service des statistiques, notre héros a aperçu une affriolante beauté blonde qui lui souriait...

CHRISTIANE LAHAIE

Épisode 4

Il faut être drôlement naïf pour penser que les jolies blondes qui vous sourient sont toujours sincères et désintéressées. Eugenio Lorca n'était pas crédule à ce point, mais là, il avait besoin de retrouver la foi. C'est pour cela qu'il courut presque au devant de celle qui l'invitait à franchir le seuil d'une porte transparente et maculée de traces de doigts. Dessus, on pouvait lire «Statistiques diverses et autres quasi-certitudes», quoique Lorca n'ait eu d'yeux que pour le visage épanoui d'une femme plantureuse aux lèvres rouges comme des coquelicots. Il entra, salua la sémiante inconnue, reléguant du coup aux oubliettes le paquet qu'il avait été chargé de livrer à un certain Angel Stone.

La belle aventurière le précéda dans un long couloir, jusqu'à une vaste salle, puis, d'un geste sensuel et gracieux, elle l'invita à y entrer. Lorca obéit, comme s'il eut été sous l'emprise d'un fakir aux pouvoirs hypnotiques exceptionnels. Au milieu de la pièce, un homme affublé de lunettes noires martelait le clavier d'un ordinateur.

— Venez! Je vous attendais! Asseyez-vous!
Lorca écarta quelques boîtes de carton ainsi que des

VOIR PAGE A 8: LORCA

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 28 Min: 17

Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 6 Idées A 7
Annonces B 6 Le monde A 5
Avis publics B 4 Les sports B 5
Culture B 8 Montréal A 3
Économie B 1 Mots croisés B 6
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

En souvenir d'Hiroshima

(Le Devoir) — Il y aura 43 ans demain que tombait sur Hiroshima une bombe atomique qui fit en quelques secondes 70 000 victimes. Cet anniversaire est souligné à Montréal par une manifestation au square Philipps (en face de La Baie) le jeudi 6 août, à 17h, à l'initiative du Centre d'études et de ressources pour l'Asie du Sud (Ceras). Les personnes qui se joignent à cette Journée internationale d'Hiroshima sont priées d'arborer un ruban blanc à la boutonnière. Le Ceras (982-6606) rappelle que les récents essais atomiques en Inde et au Pakistan ressuscitent le péril nucléaire et demande aux responsables d'agir de sorte qu'il n'y ait plus, dans le monde, d'Hiroshima ni de Nagasaki, autre ville japonaise visée par les Américains, qui entendaient soumettre le régime impérial nippon allié de l'Allemagne hitlérienne.

Prisonniers des ruines

Berlin (AP) — Une explosion attribuée au gaz a détruit mardi matin un immeuble de quatre étages à Berlin. Selon les secours, jusqu'à neuf personnes pourraient être prisonnières des décombres. Plusieurs centaines de secouristes étaient toujours à pied d'œuvre douze heures après le drame fouillant les décombres assistés par des chiens, sans équipement lourd de peur de provoquer de nouveaux effondrements. Et aucune victime n'avait encore été dégagée.

Il est urgent de former davantage de jeunes dans les secteurs professionnel et technique, constate le ministère de l'Éducation, qui a dressé une liste de métiers qui manquent de main-d'œuvre, faute de diplômés.

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Plusieurs jeunes Québécois quittent l'école sans posséder le diplôme professionnel qui leur permettrait de trouver instantanément un emploi. Pourtant, des milliers d'emplois sont disponibles immédiatement dans plusieurs secteurs.

La Direction de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation vient de publier la liste des 50 métiers les plus en demande.

Dans cette liste, on retrouve de grands besoins de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs spécialisés, notamment comme machiniste, mécanicien industriel, éle-

Formation professionnelle et technique

50 métiers en mal de relève

veur de porcs, ouvrier en production laitière, classeur de bois, serrurier, ferblantier, ébéniste, travailleur minier ou infographiste.

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec Emploi-Québec, propose aux étudiants de s'orienter vers ces 50 secteurs d'activité, qui offrent des perspectives d'embauche intéressantes.

Une étude du ministère fait valoir que 50 % des emplois disponibles au Québec exigent une formation professionnelle ou technique. Or seulement 30 % des jeunes qui quittent le réseau scolaire chaque année détiennent un diplôme d'études professionnelles ou techniques.

Il y a urgence de former surtout des jeunes de moins de 20 ans. Un programme appelé ATE (alternance travail-études) a été mis en place pour permettre à ces jeunes d'apprendre un métier lors d'un stage en entreprise effectué alternativement avec des périodes de formation à l'école. Le gouvernement a débloqué des crédits additionnels de 5,3 millions pour les collèges et les commissions scolaires qui veulent y participer.

Le programme connaît un franc succès: le Sommet économique de Montréal d'octobre 1996 avait prévu des

stages pour 6000 jeunes, mais actuellement le nombre de stagiaires dépasse les 7000.

Par exemple, le cégep de Rimouski a mis en place des programmes de consultant en réseautique et d'informatique géographique pour des groupes de 15 étudiants. Leur taux de placement est de 98 % et ils ont pour la plupart été recrutés avant la fin des cours.

Pour l'ensemble des diplômés professionnels ou techniques, le taux global de placement atteint 70 % en 1997. Les employeurs sont satisfaits de leurs recrues à 88 % après six mois d'embauche.

De plus, un accent spécial a été mis pour la formation de filles et de jeunes femmes pour des métiers et des emplois où traditionnellement les femmes sont sous-représentées.

Un concours appuyé par des commanditaires privés et appelé «Chapeau, les filles!» a même été mis en place pour honorer celles qui sortent des sentiers battus.

Les données pour l'an passé indiquent qu'il y avait 73 000 étudiants en formation professionnelle dans les établissements scolaires du Québec, dont 44 % de femmes.

Offert dès maintenant, en exclusivité chez Cantel^{MD} AT&T^{MC}

Quand on voit
grand,
le monde est petit!

Grâce à notre partenariat avec AT&T, vous avez maintenant accès aux SCP numériques partout en Amérique du Nord. Et la meilleure façon d'y accéder, c'est par le nouveau téléphone Nokia 6160.

Absolument!

Le réseau numérique pancanadien de Cantel AT&T combiné à la vaste couverture d'AT&T vous offre des services numériques encore plus étendus, et ce, à la fois au Canada et aux États-Unis.

Toute la puissance de ce réseau est maintenant accessible grâce au plus petit et au plus léger des téléphones numériques Nokia. Le nouveau Nokia 6160 est le premier téléphone à vous offrir un accès intégral à nos services numériques partout en Amérique du Nord. Service continu à Vancouver, sans fil à Washington et courrier électronique à Miami : c'est dans la poche avec le Nokia 6160!

Offert dès maintenant, en exclusivité chez Cantel AT&T. Pour plus d'information, téléphonez au numéro ci-dessous ou rendez-vous dans un centre Cantel AT&T.

1-800-462-4463



Services affaires

MD Rogers Cantel Inc. MC AT&T Corp. Utilisé sous licence.



Le Nokia
6160
Pèse moins de 5 oz;
facile à utiliser;
il offre toutes les
fonctions dernier cri.

CANTEL AT&T
Agent autorisé

CELLULAND DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse
(514) 631-7777

CELLULAND MONTRÉAL
5341, rue Ferrier
(514) 731-5849
5326, ch. Queen Mary
(514) 483-3388
4146 A, rue Ste-Catherine O.
(514) 934-0707
5829, rue St-Hubert
(514) 278-3206
6670, rue St-Jacques
(514) 481-8455
5429, boul. St-Laurent
(514) 278-1873

CELLULAND MONTRÉAL-NORD
5057, boul. Henri-Bourassa E.
(514) 322-6252
3453, rue Fleury E.
(514) 955-7000

CELLULAND BROSSARD
8245, boul. Taschereau
(450) 445-5654

CELLULAND HULL
725 E, boul. de la Carrière, Unité E
(819) 777-6063

CELLULAND LAVAL
345, boul. Chomedey
(450) 682-1657
216, boul. Curé-Labelle
(450) 963-3001

155 D, boul. des Laurentides
(450) 629-6609

5528, boul. des Laurentides
(450) 625-6633

CELLULAND REPENTIGNY
675 A, rue Notre-Dame
(450) 585-3000

CELLULAND SAINT-LAURENT
1794, boul. Côte-Vertu
(514) 333-0636

CELLULAND SAINT-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon E.
(514) 723-4258

CELLULAND SAINT-JÉRÔME
34, boul. de Marigny O.
(450) 432-2414

MONTRÉAL
CELLULAIRE LOCH
1008, rue Clark, bur. 206 B
(514) 954-0287

416, boul. Jean-Talon O., bur. 100
(514) 272-2355

FORTIN AUTO RADIO
5540, boul. Métropolitain E.
(514) 255-2720

TEL-LOC
426, rue Guy
(514) 938-3800

BELOIL
COMMUNICATIONS MONTRÉGIE
203, boul. Laurier
(450) 467-9911

CAP-DE-LA-MADELINE
RDS RADIO
557, rue des Érables
(819) 379-2223

CARIGNAN
RADIO D'AUTO FÉLIX
2255, ch. de Chambly
(450) 658-5241

DORION
UNICEL ENR.
296, boul. Harwood, bur. 4
(450) 424-7082

LAVAL
LAVAL CELLULAIRE
2119, boul. du Carrefour
(450) 682-9911

POINTE-AUX-TREMBLES
COMMUNICATIONS M.S.
12870, rue Sherbrooke E.
(514) 642-2308

11855, rue Victoria
(514) 645-9271

ST-JEAN
VIDÉOLOGUE DE ST-JEAN ENR.
989, boul. du Séminaire N.
(450) 349-1199

SAINTE-ANNE
FOXTEL
4255, boul. Métropolitain E.
(514) 990-4942

SAINTE-THIMOTHÉE
BOULEVARD ÉLECTRONIQUE
5271, boul. Hébert
(450) 371-0931

QUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
CELLTEL
950, boul. St-Jean, bur. 5
(514) 426-9999

VICTORIAVILLE
COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. des Bois Francs S.
(819) 752-6935

RadioShack

AVENTURE

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP
ENTRÉE DE L'ÉLECTRONIQUE

CELLULAND

CANTEL AT&T

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Construction de la ligne Hertel-Des Cantons

Des procédures légales sont entamées contre Hydro

Les citoyens du Val Saint-François mènent leur bataille jusque dans les rues de Montréal

Les citoyens du Val Saint-François l'avaient promis: devant le refus d'Hydro-Québec et du gouvernement d'accorder un moratoire sur la construction de la ligne de 735 kV entre les postes Hertel et Des Cantons en Montérégie, les moyens de pression ont redoublé. Environ 150 personnes ont manifesté devant les bureaux de la société d'État alors qu'une mise en demeure a été envoyée.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Parallèlement à leur manifestation colorée devant les bureaux de Montréal d'Hydro-Québec hier midi, les citoyens de la MRC Val Saint-François, farouchement opposés à la construction de la ligne électrique de 735 kV entre les postes Hertel et Des Cantons, ont entamé des procédures légales contre la société d'État.

Dans une mise en demeure déposée lundi soir, les citoyens réclament un moratoire sur les travaux jusqu'au 3 septembre, date à laquelle la commission Nicolet, chargée de déterminer les causes techniques de l'effondrement du réseau d'Hydro-Québec pendant l'épisode du verglas de janvier, aura terminé ses audiences à Richmond, dans la MRC de Val Saint-François.

«Quoi qu'il arrive, nous allons déposer trois mémoires à la commission Nicolet le 1^{er} septembre, a assuré Monique Fournier, présidente du Comité de citoyens de Val Saint-François. L'un portera sur la démocratie sous le verglas, le deuxième sur l'état du réseau d'Hydro-Québec, et le dernier sur les solutions de rechange à la ligne Hertel-Des Cantons. Roger Nicolet nous a déjà dit qu'il était d'accord pour formuler ses recommandations

des la fin des audiences, le 2 ou le 3 septembre, sans attendre la fin de ses travaux, en autant que les constructions soient suspendues d'ici là. Il pourrait alors demander que des audiences publiques soient tenues. Le gouvernement n'est pas tenu de respecter les recommandations, mais il serait mal vu de ne pas le faire puisqu'il a lui-même mis sur pied la commission.»

Hydro-Québec et le cabinet du premier ministre, tous deux visés par la mise en demeure, ont jusqu'au 10 août pour y répondre sans quoi la cause sera portée devant la Cour supérieure. Tenant étrangement le même discours, les deux porte-parole ont refusé de commenter le document, se contentant de soutenir que la ligne, essentielle, devait bien passer quelque part.

L'avocat retenu par le Comité des citoyens, Franklin S. Gertler, entend entre autres remettre en question la légalité des décrets gouvernementaux soustrayant le projet au processus normal de consultation publique puisque, selon lui, certains ne sont pas conformes aux lois d'urbanisme et de protection du territoire et des activités agricoles.

«Les décrets du 28 janvier 1998 relatifs au projet, est-il écrit dans la mise en demeure, tout comme ceux du 13 mai 1998, sont entachés de plusieurs illégalités et excès de juridiction. Dans les circonstances, nous demandons au gouvernement et aux ministres concernés de ne pas émettre le certificat d'autorisation pour le projet en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.»

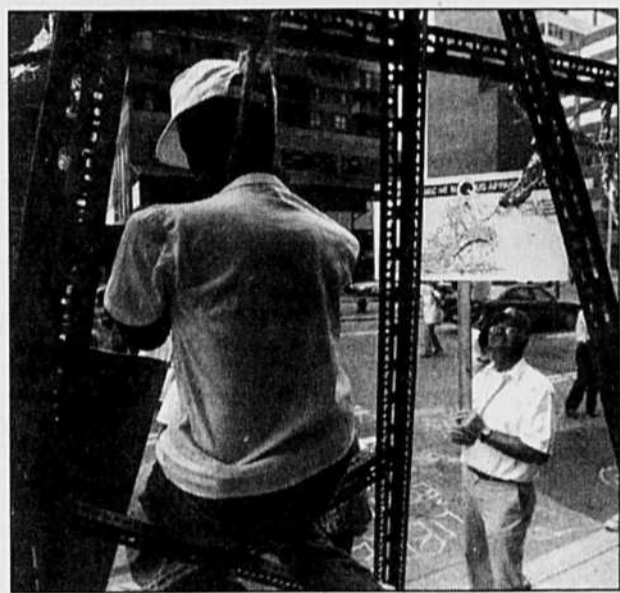
Le début des travaux est prévu pour la mi-août. Mais jusqu'à présent, les citoyens ont refusé l'accès à leur propriété aux arpenteurs d'Hydro-Québec. Cependant, le Comité de citoyens craint que le conseil des ministres, devant se réunir

aujourd'hui, n'adopte un décret d'expropriation qui ravirait automatiquement aux propriétaires touchés les 80 mètres d'emprise nécessaires au passage de la ligne électrique. Une information qu'a refusé de commenter l'attachée de presse du premier ministre.

«Tout ce que je peux dire, a déclaré Christiane Miville-Deschênes, c'est que le gouvernement a le devoir de faire un geste pour s'assurer que la situation dramatique que nous avons connue cet hiver ne se reproduise pas. D'ailleurs, le comité Warren [mandaté par Hydro-Québec], constitué d'experts internationaux, a conclu dans son rapport la semaine dernière que ce qui était planifié par Hydro-Québec pour consolider son réseau était ce qu'il y avait de mieux à faire.»

Manifestation au blé d'Inde

Scandant des «décrets, décret, l'autre façon de gouverner» ou des «Bouchard, on veut un moratoire», les quelque 150 manifestants qui s'étaient massés devant les bureaux d'Hydro-Québec, boulevard René-Lévesque, ont distribué aux passants et aux automobilistes des épis de maïs enveloppés d'un tract demandant aux Québécois de se joindre à eux dans leur lutte pour que Lucien Bouchard «reprenne le chemin de la démocratie» en accordant un moratoire et la tenue d'au-



Une manifestation colorée s'est déroulée hier midi devant les bureaux montréalais d'Hydro-Québec.

MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

diences publiques sur le projet.

Une manifestation qui n'a pas eu l'air d'ébranler la géante de l'hydroélectricité. «Il y a des raisons pour lesquelles il n'y a pas d'audiences publiques, a défendu Renée Arseneault, porte-parole. Ce n'est pas parce que les gens viennent manifester à notre porte que nos raisons ne sont plus valables.»

Hydro-Québec prétexte toujours l'urgence de consolider le réseau de transport dans la Montérégie avant l'hiver prochain, dans l'éventualité d'un autre épisode de verglas, pour construire la ligne entre les postes de Des Cantons et de Saint-Césaire sans passer par le processus normal de consultation publique.

Les citoyens de Val Saint-François contestent cet argument. Le verglas n'est, selon eux, qu'une excuse pour permettre à Hydro-Québec de se soustraire aux mécanismes d'évaluation environnementale et de construire une ligne qui lui servira dans un proche avenir à exporter de l'électricité vers les États-Unis. Bien qu'ils aient manqué d'électricité pendant une période de 26 à 31 jours, tiennent-ils à souligner, la ligne Hertel-Des Cantons n'est pas nécessaire pour consolider le réseau, qui affecte plutôt un sérieux manque d'entretien.

«C'est vrai que, selon les probabilités, une tempête de verglas comme on en a connue cette année ne survient qu'une fois tous les cent ans, a reconnu Mme Arseneault. Mais il ne s'agit que d'une probabilité. Rien n'empêche que cela se reproduise l'an prochain ou dans deux ans. Nous avons connu plusieurs événements climatiques spectaculaires ne devant se produire qu'une fois par 50 ou 75 ans au cours des quatre ou cinq dernières années.»

Outremont réduit l'accès à sa pataugeoire

Les tracasseries administratives ont raison de la bonne volonté des garderies

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Trémper ses orteilons dans l'eau l'été est un plaisir légitime. Surtout lorsqu'on a quatre ans. Malheureusement pour les bambins, les tracasseries administratives et les coûts additionnels imposés cette année aux enfants de cinq garderies d'Outremont réduisent considérablement la fréquentation de la pataugeoire de cette ville.

«Nous allons à la pataugeoire cinq jours par semaine. Nous n'y allons plus qu'une seule fois», déplore la responsable de la garderie Pitchounet, Carmen Vallejos, en qualifiant d'«aberrante» la décision de la Ville d'imposer depuis cette année des coûts de 2 \$ par jour à chaque enfant n'ayant pas sa carte des loisirs de la Ville.

Certains enfants fréquentant les garderies d'Outremont n'ont pas cette carte. Un certain nombre d'autres petits ne peuvent tout simplement pas l'obtenir parce qu'ils ne résident pas à Outremont.

«Cette histoire nous a occasionné plusieurs disputes avec les parents mécontents de payer 2 \$ pour la pataugeoire», rapporte une éducatrice de l'école Montessori, rue van Horne, laquelle accueille quelque 30 enfants de deux ans et demi à six ans pendant l'été.

Cette décision de faire payer les enfants des garderies pour l'usage de la pataugeoire (nous ne parlons pas de la grosse piscine) découle de la décision de la Ville d'Outremont de confier la gestion de la piscine et de son arène à une société privée, la SODEM, une société paramunicipale. Un an après son arrivée, les nouveaux tarifs entraînent en vigueur.

Le responsable de la SODEM, Patrick Tousignant, explique qu'il faut deux sauveteurs pour surveiller la pataugeoire et qu'il faut bien «faire ses frais».

«Si nous offrons un trop grand nombre de services gratuits, nous serons dans le trou. Je ne veux pas priver les gens, mais il faut faire nos frais», dit-il en plaidant que la majorité des garderies continuent de fréquenter la pataugeoire. Af-

firmation qu'il faut nuancer grandement puisque notre petit sondage nous apprend que seule la garderie Le Coin des enfants du Parc continue de se rendre chaque jour (de soleil) à la pataugeoire.

Les enfants de la garderie Champagneur, eux, n'y sont tout simplement pas allés une seule fois. En plus du tarif odieux imposé aux enfants n'ayant pas leur carte de la Ville, la directrice de la garderie, Jacinthe Laliberté, déplore les tracasseries associées à la méthode choisie. Elle ajoute que tout ce qui s'appelle vie collective semble un concept étranger aux autorités de la Ville d'Outremont.

À la limite, dit-elle, il serait mieux de demander un tarif collectif à la garderie pour l'été. Tout plutôt que cette gestion de cartes, qu'il faut recueillir et remettre le soir et les week-ends aux parents, qui pourraient vouloir emmener leur enfant à la pataugeoire. Surtout que l'été, la gestion des «cartes» est compliquée par le fait que les groupes d'enfants ne sont pas stables, les petits allant et venant selon les vacances des adultes.

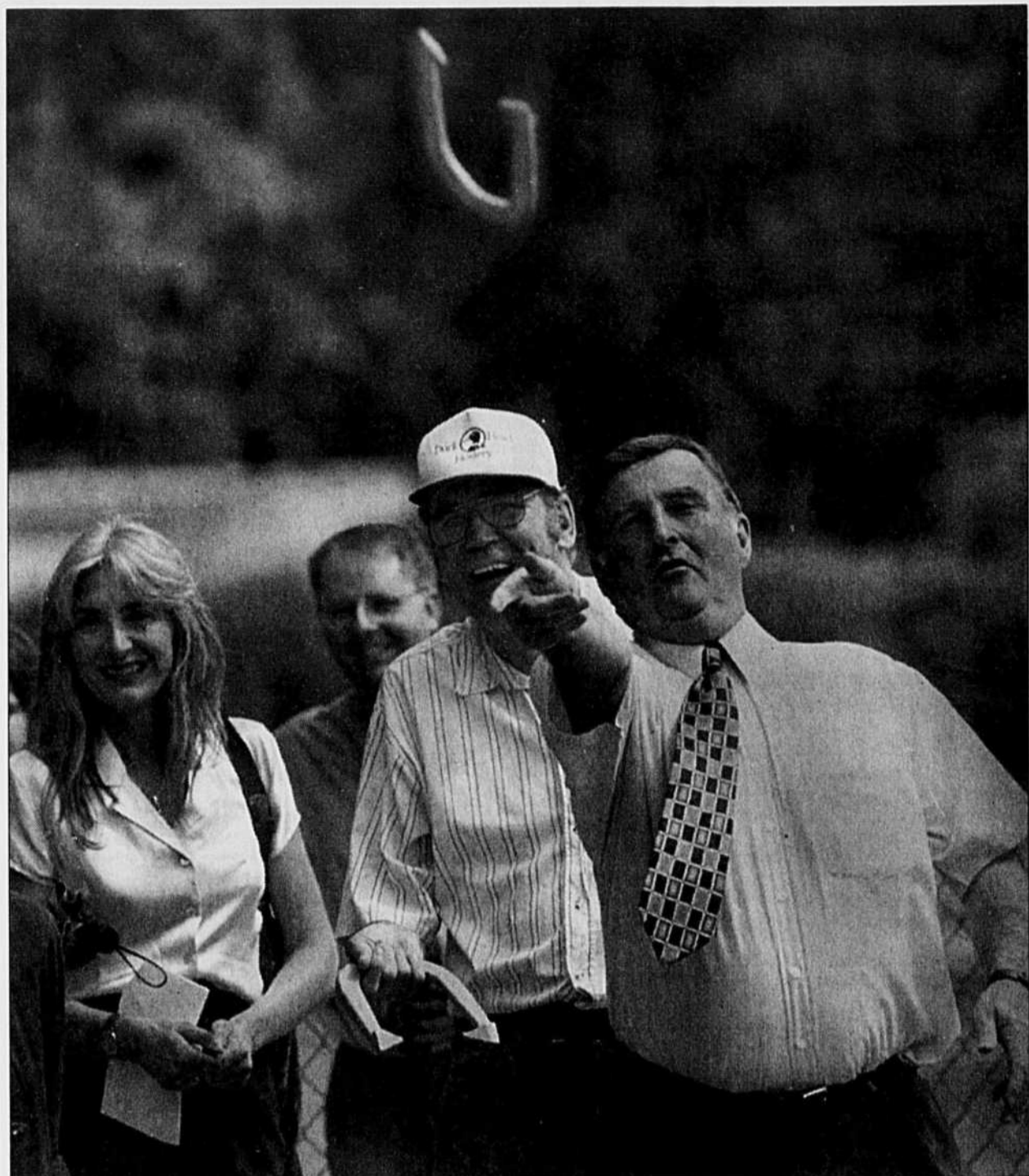
En fait, il faut préciser que la SODEM a bel et bien un tarif collectif, mais à l'heure, qui est de 40 \$. Une garderie juive du quartier, qui emmène 30 petits à la pataugeoire, se prévaut de ce tarif à l'occasion.

À la garderie Frissons de colline, la directrice, Anne Brunet, s'interroge en quelque sorte sur l'utilisation gratuite des espaces publics, se demandant si, dans un avenir plus ou moins lointain «il nous faudra payer pour utiliser les balançoires dans les parcs publics».

Cette garderie, tout comme celle nommée Pitchounet, s'est dotée de quelques petites piscines d'enfants en plastique, installées dans la cour en asphalte.

Anne Brunet fait présentement circuler une pétition auprès des parents, qu'elle compte envoyer au maire d'Outremont, Jérôme Unterberg, question de bien manifester son insatisfaction.

Quant au directeur du Service des loisirs d'Outremont, Guy Dumaresq, il n'a pu nous rappeler hier.



MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

En tournée pré-électorale sur le Plateau Mont-Royal, le maire Pierre Bourque s'est dit hier soucieux de préserver la remarquable qualité de vie qui s'y est développée. Interrogé par de nombreux résidents qui s'inquiètent des rumeurs d'installation d'un magasin de grande surface près du parc Laurier, le maire s'est voulu rassurant en déclarant, entre deux lancers de fer à cheval, n'en avoir jamais entendu parler et être personnellement favorable au respect de la vocation résidentielle du secteur.

Le maire reconnaît ses torts dans deux dossiers

Bourque est prêt à reculer devant les taxis

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Le maire Bourque était prêt à reconnaître les torts de son administration sur deux dossiers, hier, alors qu'il transportait sa tournée pré-électorale sur le Plateau Mont-Royal. Il s'est d'abord dit prêt à redonner aux taxis les mêmes privilèges en ce qui a trait au stationnement que les compagnies de livraison de petits colis. Il a ensuite reconnu que le processus qui a mené à la décision de construire des condominiums derrière le château Ramezay n'avait pas été des plus limpides. Dans ce dernier cas, il juge toutefois le projet trop avancé pour faire marche arrière.

En ce qui concerne les chauffeurs de taxi, Pierre Bourque a annoncé avoir demandé au parrain de l'amendement controversé, le conseiller Pierre-Yves Melançon, de rencontrer les représentants de leur association aujourd'hui. «Je les ai appelés, a rapporté le maire, pour leur dire de ne pas s'en faire avec ça. S'il faut changer le règlement, on va le faire. Il y a une assemblée du conseil municipal lundi [prochain], on pourra le faire lundi.»

La Ligue de taxi de Montréal avait sonné l'alarme, la semaine dernière, à quelques jours de l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement leur retirant le droit de stationner 15 minutes dans une zone interdite pour faire la livraison de petits colis, ce privilège étant réservé désormais aux compagnies de livraison. Cette mesure, dont l'initiative était attribuée au Bureau du taxi de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), menaçait, disaient alors les chauffeurs, de leur faire perdre jusqu'à 20 % de leurs revenus.

Plus tôt dans la journée, hier, le chef du RCM, Michel Prescott, avait pris à partie Pierre Bourque pour cette décision. «Ce n'est pas au maire Bourque de décider de ce que les taxis peuvent ou ne peuvent pas transporter, a-t-il dit. Ça relève du gouvernement du Québec.» Il affirme avoir vérifié lui-même auprès de la CUM si on y avait fait quelque demande que ce soit en ce sens et s'être fait répondre par la négative. Faisant remarquer que l'ad-

ministration municipale donnait l'impression d'avoir plié devant le lobby des compagnies de livraison, il a ajouté, à propos des élus municipaux: «Notre rôle est de faciliter le commerce, pas de l'interdire.»

Pier Bourque et Michel Prescott ont tous deux expliqué leur vote en juin en faveur du règlement contesté par le fait qu'il avait été présenté au milieu d'une flopée d'autres règlements. «Je n'avais jamais entendu parlé de ça, a dit hier le maire, avant de le lire dans le journal.»

Projet de condos: manque de transparence

D'autre part, le maire Bourque a reconnu que l'on aurait pu faire preuve de plus de transparence en ce qui a trait à la construction de condominiums sur l'espace rendu vacant par la démolition du tunnel Gosford, derrière le château Ramezay, dans le Vieux-Montréal. Il ajoute toutefois qu'il était trop tard pour reculer alors même que les futurs 36 appartements sont déjà vendus. «Je ne dis pas que cela a été transparent complètement, a-t-il concédé. Moi-même j'ai des doutes. Moi-même j'ai posé des questions sur la façon dont ça s'est fait. Sauf qu'il est trop tard.»

À l'Association des résidents du Vieux-Montréal, où l'on affirme avoir été mis au courant à la dernière minute de intentions réelles des autorités municipales, on se refuse de croire que tout est fini. Pour son porte-parole, Gaëtan Trotter, l'occasion est trop belle pour la laisser passer. Propriété de la Ville, le terrain vacant où il souhaite voir aménagé plutôt un jardin comme il y en a eu jusqu'au milieu du XIX^e siècle ne nécessiterait en effet ni démolition ni expropriation. Cela fait de l'endroit un patrimoine historique et touristique facile à mettre en valeur et à rentabiliser.

Contrairement à M. Trotter et au maire Bourque, le président du regroupement des commerçants du Vieux-Montréal, Vincent Di Candido, assure que les représentants des résidents du quartier ont simplement laissé passer les occasions qui leur avaient été offertes dans le passé de

contester le projet résidentiel. Siégeant à la même table de concertation, il ajoute que les seules critiques que les représentants des résidents ont jamais formulées jusqu'à cet été ont porté sur des détails, tels que la hauteur du bâtiment, qui a été ramené de sept à cinq étages. Il rappelle enfin que tous les intervenants du quartier, Association des résidents comprise, se sont à plusieurs reprises entendus pour faire de l'accroissement de la population du quartier la priorité absolue.



faire AFFAIRE SUR INTERNET
Un guide pour gestionnaires

Guérin Universitaire
168 pages, 19,50 \$
plaisent.michel@uqam.ca
bernard.prosper@uqam.ca
cronin.mary-j.@bcvms.bc.edu

Faire affaire sur Internet. Eldorado des temps modernes ou mode passagère? Voilà la question à laquelle répond ce livre qui explore le dernier continent de l'humanité.

Mais Internet, c'est aussi un jargon que les gestionnaires se doivent de démystifier s'ils veulent en découvrir le potentiel. Ce livre présente, dans un langage clair et approprié, les principales ressources que l'on trouve sur Internet et comment elles sont utilisées en affaires. Les principales ressources sont présentées et leur impact est mentionné. L'ouvrage propose au lecteur un véritable mode d'emploi d'Internet, d'un point de vue non pas technique, mais plutôt de management; on y présente les principaux éléments à considérer dans la décision de relier une entreprise à Internet, du branchement initial à la nécessaire sécurité.

Siège social :
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481
Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet :
http://www.guerin-editeur.qc.ca

Conseillers en décoration
Comptoirs de pièces de plomberie
Consultation gratuite des As-Plombiers

30 salles de bain en démonstration
Faut voir...

la boutique de plomberie
DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 Ouest, St-Eustache • tél: 473-8492 • Internet: www.decor25.com

• LES ACTUALITÉS •

Rencontre de Saskatoon sur l'union sociale

Bouchard veut tester le front commun des provinces

L'adhésion du Québec à une coalition des provinces sur le front social dépendra de l'attitude des premiers ministres des provinces anglophones lors de la rencontre d'aujourd'hui à Saskatoon. Lucien Bouchard exigera de ses homologues qu'ils fassent consensus autour des exigences québécoises en regard du pouvoir fédéral de dépenser.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Québec se joindra au front commun des provinces sur l'union sociale canadienne à Saskatoon si le consensus demeure entre elles, si la proposition provinciale n'est pas diluée et si le gouvernement fédéral démontre une ouverture, peu probable, pendant la tenue de la Conférence des premiers ministres. Une seule chose est claire à ce moment-ci, le Québec n'assumera pas le leadership de ce front commun des provinces qui veulent encadrer le pouvoir fédéral de dépenser.

«On ne veut pas se retrouver à la tête de la coalition. Si le Québec s'y retrouvait, le gouvernement fédéral la ferait voler en éclats en disant aux provinces qu'elles sont à la merci d'un gouvernement séparatiste. Au sortir de Saskatoon, on peut dire: la position est maintenue, renforcée, et on exige du gouvernement fédéral qu'il y donne son adhésion», a déclaré hier le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard.

La rencontre de Saskatoon pourrait donner lieu à un véritable front commun si le Québec le juge nécessaire, mais elle sera moins déterminante pour l'avenir de l'union sociale que la réponse du gouvernement fédéral attendue à la fin août. Le premier ministre Bouchard dira à ses homologues provinciaux qu'il est prêt à faire front commun avec eux si les conditions québécoises sont respectées et renforcées. Québec est donc prêt à négocier l'union sociale canadienne si le droit de retrait avec compensation financière est accordé aux provinces sur toutes les initiatives fédérales, y compris les programmes financés à 100 % par Ottawa. Toutefois, Québec rejette déjà l'offre d'Ottawa d'accorder un droit de retrait dans les programmes cofinancés si les provinces adoptent des programmes similaires.

«C'est presque devenu un sous-traitant du gouvernement fédéral à ce moment-là», affirme M. Brassard.

Dans le dossier de l'union sociale canadienne, les provinces anglophones ont rejoint récemment la position traditionnelle québécoise sur le fait qu'il est inacceptable de voir Ottawa mettre en branle des mesures financées par ses surplus budgétaires dans des champs de compétence provinciale. Québec, comme les neuf autres provinces du Canada, veut encadrer de façon serrée le pouvoir fédéral de dépenser dans les programmes de santé et de services sociaux en s'assurant que toute initiative fédérale soit approuvée par une majorité de provinces. Sinon, les provinces réclament un droit de retrait avec pleine compensation financière.

Les provinces anglophones ont voulu assurer la stabilité et la pérennité des investissements fédéraux dans les programmes sociaux en accouchant de cette proposition sur

l'union sociale canadienne, mais le gouvernement Bouchard hésite encore à embarquer pleinement dans le front commun en raison de plusieurs facteurs, notamment le manque d'ouverture démontré jusqu'ici par le gouvernement fédéral.

«Le principal intéressé n'a pas encore donné une réponse satisfaisante à cette position des provinces. Tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral ne donnera pas son adhésion à la position mise au point par les provinces du Canada anglais, le Québec ne voit pas d'intérêt à devenir une partie prenante de la négociation en cours.»

Également, la détermination des provinces à défendre leur proposition sera importante pour le Québec à Saskatoon. Certaines provinces, comme celles de l'Atlantique, pourraient être tentées de quitter la coalition de peur de perdre des transferts fédéraux vitaux pour leur économie. D'autre part, certaines autres pourraient accepter de modifier la proposition afin de proposer un compromis à Ottawa. «On constate que cette alliance comporte des maillons faibles», a d'ailleurs lancé M. Brassard.

Position historique

Le ministre des Affaires intergouvernementales a rendu public hier un document relatant la position historique du Québec sur le pouvoir fédéral de dépenser depuis 1944. Contrairement à ce que prétend le ministre fédéral Stéphane Dion, il a expliqué que cette position existe bel et bien et qu'elle est celle de son gouvernement souverainiste comme elle l'était pour les premiers ministres Duplessis, Lesage, Johnson père et Bourassa. Selon le ministre Brassard, le gouvernement Bouchard a participé pleinement aux discussions sur l'union sociale canadienne jusqu'à maintenant et il a contribué à faire en sorte que les provinces du Canada anglais en arrivent à faire front commun. Le premier ministre Bouchard et son ministre des Affaires intergouvernementales testeront donc la solidité de cette coalition à Saskatoon.

Cependant, le ministre Brassard pense qu'une prise de position ferme de l'opposition libérale représenterait un apport utile au consensus des provinces. Il demande donc au chef du PLQ, Jean Charest, de réitérer la position de son parti exprimée dans le programme constitutionnel *Reconnaissance et interdépendance sur un droit de retrait avec compensation financière*.

«Je lui demande très simplement de nous dire: je donne mon adhésion, je suis pleinement d'accord avec la position du parti dont j'assume la direction depuis quelques mois. Ce n'est pas compliqué, qu'il nous le dise.»

À Saskatoon, le gouvernement Bouchard compte également défendre les intérêts du Québec dans les domaines de l'assurance-emploi, du transport et des infrastructures, des politiques commerciales et des relations internationales. Québec demandera à nouveau que le taux de cotisation des employeurs et employés à l'assurance-emploi soit abaissé jusqu'à 2,20 \$.

On tentera aussi de convaincre les provinces de réclamer d'Ottawa des investissements plus importants pour les routes à même les profits de la taxe fédérale sur le carburant. Le gouvernement québécois prétend que le fédéral reçoit dix fois plus d'argent de sa taxe que ce qu'il renvoie au Québec en investissements. Et dans le cas de la fusion des banques, Québec défendra cette option auprès des autres provinces en autant que les emplois et les services aux clients soient assurés.

EN BREF

Un grand jour pour les Nisga'a

New Aiyansh, C.-B. (PC) — Les Indiens Nisga'a ont signé hier une entente historique avec le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique, susceptible de donner un essor à des négociations semblables avec de nombreuses autres bandes dans cette province. Ce traité marque le début d'une nouvelle relation, plus respectueuse, entre les autochtones et les gouvernements, ont déclaré les dignitaires présents. Le traité a été paraphé par le négociateur des Nisga'a, le chef héréditaire Joe Gosnell, le ministre fédérale des Affaires indiennes, Jane Stewart, et le premier ministre de Colombie-Britannique, Glen Clark, sous les acclamations, les sifflements et les applaudissements de la foule. Environ 1500 personnes ont participé à la cérémonie colorée qui s'est déroulée à New Aiyansh, une petite communauté située à un millier de kilomètres au nord-ouest de Vancouver. Le traité accorde aux Nisga'a des terres équivalentes au tiers de la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard, une autonomie gouvernementale semblable à celle dévolue aux administrations municipales et 190 millions en argent. Les Nisga'a obtiennent les droits sur l'exploitation des ressources de leurs terres, ce qui leur donne accès aux forêts et à la pêche. Les Nisga'a peuvent se doter de leurs propres tribunaux, mais ils sont assujettis au Code criminel du Canada et à la Constitution.

Pour une responsabilité corporative

Ottawa (PC) — Les familles des hommes qui ont péri dans la mine Westray, le Nouveau Parti démocratique et le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique veulent que soit amendé le Code criminel pour qu'il tienne les cadres corporatifs responsables de leurs actes aux yeux de la loi. Cette tentative de réforme constituera l'un des points majeurs que fera valoir le parti lors de la session parlementaire à l'automne, a affirmé hier la leader du NPD, Alexa McDonough. «Je m'attends au maximum de soutien possible», a dit Mme McDonough, accompagnée d'un directeur canadien des Métallurgistes et de deux Néo-Écossais ayant perdu des proches dans l'explosion de la mine de charbon Westray, qui a fait 26 morts en 1992.

Reprise de la commission d'enquête Poitras

Des groupes accusent la SQ de laxisme et d'inertie

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Les représentants de deux groupes opposés à la brutalité policière (COBP), David Kavanagh et Yves Manseau ont fait valoir que les policiers qui enquêtent sur un autre corps policier dans le cas où un citoyen a été tué péchent par un manque de zèle en raison de la solidarité policière.

Ce comportement entraîne chez les citoyens une perte de crédibilité dans ce genre d'enquêtes, ont-ils soutenu. M. Kavanagh et Manseau ont rappelé qu'au moins trois citoyens ont déploré cette situation et invité les autorités gouvernementales à mettre en place une structure civile indépendante, une police des polices.

Les porte-parole des COBP ont fait remarquer aux commissaires, par exemple, que les policiers enquêteurs interrogent parfois leurs confrères de l'autre corps policier seulement trois jours après l'événement fatidique.

Ils ont suggéré que ce délai laisse les temps aux principaux acteurs de se concerter sur la version à donner, en présence des avocats de leur syndicat, parfois dans les locaux du syndicat.

«Si le rôle de la SQ est de faire la lumière et d'aider les citoyens à garder confiance dans le système de justice, les policiers de la SQ doivent faire preuve de davantage de rigueur», a soutenu M. Manseau.

Ce dernier a également déploré les déclarations trop fréquemment faites par les responsables policiers des relations publiques qui, avant même que ne débute l'enquête, indiquent aux médias leurs conclusions, soit que le citoyen s'est suicidé ou encore que les policiers n'ont pas eu d'autre choix que de tirer.

Finalement, M. Manseau a noté que, malgré la baisse répétée du nombre de crimes au pays, malgré les compressions budgétaires gouvernementales dans toutes les sphères d'activités, les crédits accordés aux corps policiers sont demeurés élevés. Pour sa part, le porte-parole du Mouvement d'aide aux victimes de la crise d'Oka (MAVCO), Jean Jolicœur, s'est plaint de ce que la Sûre-

té du Québec ait abandonné les citoyens de Kanesatake durant les cinq années (de 1991 à 1995) qui ont suivi la crise d'Oka.

«Ces citoyens ont été pris en otage pendant plus de cinq ans pour des stratégies politiques», a dit M. Jolicœur.

Il considère que le ton a été donné par le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Allen Gold, qui, accompagné des ministres responsables des Affaires autochtones John Ciaccia (Québec) et Tom Siddon (fédéral), ont signé un document avec des gens masqués et armés, à l'encontre de toutes les règles et pratiques légales, judiciaires et politiques au pays.

Il a rappelé également qu'aucune enquête n'a été menée pour identifier les gens qui ont tiré sur un avion du gouvernement fédéral qui survolait Kanesatake pour tenter de repérer un avion qui se serait écrasé.

M. Jolicœur, qui a récupéré l'émetteur d'urgence qui avait déclenché l'opération de recherche, a confié hier aux commissaires à défaut d'avoir pu le remettre aux policiers de la SQ au moment de l'événement.

Il leur a aussi fait écouter un enregistrement réalisé en février 1994 faisant entendre des fusillades avec des armes de gros calibre.

«Pourquoi les policiers provinciaux ont-ils tous fermé les yeux pendant cinq années sur le non-respect des lois à Kanesatake?», a-t-il demandé.

Pourquoi le ministre [Claude] Ryan s'est-il limité à dire qu'il regrette vivement cette situation?», a-t-il poursuivi.

M. Jolicœur a invité la commission «à analyser le degré de complicité et de complaisance dans l'inertie que le ministère et les policiers provinciaux ont démontré à Kanesatake».

Le porte-parole du MAVCO considère que «les obligations des policiers provinciaux de faire respecter les lois doivent être bien au-dessus des considérations politiques».

M. Jolicœur concède que la situation s'est grandement améliorée depuis l'élection du chef Jimmie Gabriel en juin 1996 et la mise en place des Peacekeepers (il y a environ six mois).

Propriétaire d'une usine, d'une ferme et d'une résidence en plein cœur de Kanesatake, M. Jolicœur estime que de 15 à 20 personnes ont mené le bal à cet endroit jusqu'en 1996. «Quand on dit qu'il y avait des criminels à cet endroit, c'était ça», a-t-il dit.

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!

La fameuse
célébration
annuelle

d'été

Économisez jusqu'à **60%**

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta
CANNON
SHEFTEX

Dan River
Lawrence

Springmaid
MARTEX
Fieldcrest



Douillettes réversibles
Simple, double, grand
Toutes grandeurs **29⁹⁵**

Ensemble de
draps en percale

180 fils au pouce carré
Simple **16⁹⁵**

Couvre-matelas
«Easy fit» - simple **9⁹⁵**



SIMMONS
Beautyrest

Oreiller **7⁹⁵**

Oreiller de duvet blanc **24⁹⁵**

Taies d'oreiller en
super percale

200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés
légères imperfections - paire **2⁹⁵**



Ensemble en percale
L'ensemble comprend
la douillette, les draps, le
volant et le(s) couvre-oreiller(s).

A partir de **69⁹⁵**

Matelas

Le plus grand choix de matelas
Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Livraison gratuite • Installation gratuite
Cadre de lit **gratuit** avec ens. de matelas
Retrait **gratuit** du vieux matelas

Plus de 100 styles!
ÉPARGNEZ
la TPS et
la TVQ*

Le Charmeur de Sealy
Simple **99⁹⁵** ens. **199⁹⁵**
Double **149⁹⁵** ens. **289⁹⁵**
Grand **189⁹⁵** ens. **379⁹⁵**

Beautysleep Evasion de Simmons
Simple **189⁹⁵** ens. **329⁹⁵**
Double **249⁹⁵** ens. **399⁹⁵**
Grand **279⁹⁵** ens. **449⁹⁵**

ÉPARGNEZ LA TPS ET LA TVQ* OU NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN
* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ.
(Détails en magasin!)

Lits en laiton et fer, tapis
et boutique pour bébé



la plus grande
sélection aux plus
bas prix garantis!
STATUS
lepine **Mougeon**

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50%
sur la porcelaine, la verrerie,
la coutellerie, les batteries de cui-
sine et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch
Noritake • Orrefors • Onida • J.G. Durand
Kosta Boda • Lenox • Waterford • Demeyere • Lagostina
Rosenthal • et beaucoup plus!

ROYAL ALBERT • Royal Doulton

Bols à soupe **GRATUITS**

Sur les 20 meilleurs
motifs, dont...

Tennyson

Ens. 20 morc. (pour 4)

prix sugg. 1120⁹⁵

Notre prix **549⁹⁵**

4 bols à soupe gratuits! (valeur de 380\$)



Couverts



Économisez 50%
Battal Pearle
Ens. de 20 morc. Coutellerie inox 18/8
prix sugg. 60⁹⁵
Notre prix **29⁹⁵**

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre
Rockland
341-7810

Place Portobello
Brossard
671-2202

Les Galeries
Laval
681-9090

Les Promenades
de la Cathédrale
282-9525



CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même
marchandise ailleurs à plus
bas prix, nous respecterons
non seulement ce prix mais
nous vous accorderons un
rabais additionnel de 10%

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous
serez convaincu!

LE DEVOIR

LE MONDE

Etat de la réserve collective de sang		
Groupe sanguin		
A-	65%	
A+	64%	
B+	57%	

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 832-0873

Les relations entre La Havane et Washington progressent

LAURENT ZECCHINI
LE MONDE

Washington — Les relations américano-cubaines sont comparables à l'évolution du dialogue entre Washington et Téhéran: elles progressent lentement mais sûrement. Officiellement, l'administration Clinton ne concède rien sur le fond. Des relations diplomatiques normales ne pourront se nouer avec l'Iran tant que ce pays ne renoncera pas au terrorisme, et il n'est pas davantage réaliste d'envisager une normalisation avec Cuba si La Havane ne s'engage pas dans un processus de réformes démocratiques.

Le président cubain n'ayant pas changé, répète Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat, il n'y a aucune raison de modifier la politique américaine, si ce n'est en l'orientant «au delà de Castro». Washington se borne à vouloir nouer un dialogue avec la société civile cubaine — qui n'est pas sans rappeler le souci du président iranien, Mohamad Khatami, d'engager un «dialogue entre les civilisations» américaine et iranienne —, sans manifester, en principe, le moindre assouplissement à l'égard du régime cubain. Or ce distinguo — indispensable pour ménager un Congrès dominé par un Parti républicain toujours très anticomuniste — résiste de moins en moins à l'épreuve des faits: en pratique, les États-Unis ont récemment desserré le carcan de l'embargo économique et commercial imposé à Cuba, en 1962, après la crise des missiles soviétiques.

L'administration continue de souligner l'«anachronisme» du système politique cubain — le message a été répété à l'intention des nations caribéennes qui viennent d'accueillir, un peu trop chaleureusement aux yeux de Washington, Fidel Castro —, mais elle n'ignore pas que l'embargo est considéré comme une très ancienne relique de la guerre froide par une large majorité de la communauté internationale. Le département d'Etat a donc minimisé l'impact de la tournée caribéenne du Lider Maximo, soulignant que tout prosélytisme de sa part est voué à l'échec.

En réalité, comme l'a récemment reconnu un rapport du Pentagone, l'Amérique ne craint plus la moindre exportation, idéologique ou militaire, de la révolution cubaine: Cuba «ne représente pas une menace militaire significative pour les États-Unis ou d'autres pays de la région». Bien que cet état des lieux tende à confirmer l'inanité du maintien de l'embargo, Bill Clinton dispose d'une marge de manœuvre bien plus réduite que celle de Fidel Castro pour faire progresser cette diplomatie des petits pas. Il se contente donc de relever certaines avancées sociales à Cuba, en matière de santé et d'éducation. Cette prudence tranche avec les propos de plus en plus conciliants de son homologue, qui n'hésite pas à qualifier le chef de la Maison-Blanche d'«homme de paix» dont l'action personnelle lui paraît «positive».

Castro établit une distinction

Fidel Castro établit en outre une claire distinction entre le chef de l'exécutif américain et les forces politiques conservatrices dont celui-ci est obligé de tenir compte, tablant sans doute sur la bonne volonté de M. Clinton pour amorcer un rapprochement historique avec Cuba. Parmi ces dernières, le président cubain range les républicains, mais surtout le lobby anticomuniste de Floride, coupable à ses yeux d'«attaques terroristes» contre son pays. Sur le fond, il n'a pas tort: M. Clinton s'était engagé sur la voie du pragmatisme diplomatique avant que la destruction de deux avions de tourisme américains par la chasse cubaine, en février 1996, ne l'oblige à faire marche arrière et à accepter le tour de vis de la loi Helms-Burton.

Le résultat de cette législation — qui vise à punir les sociétés étrangères commerçant avec La Havane — a été d'enfermer la politique cubaine dans un cadre législatif, alors qu'elle relevait auparavant du seul pouvoir exécutif. Le mois dernier, le président américain a de nouveau suspendu pour six mois l'application des sanctions contre Cuba: en dépit d'un accord transatlantique habilement médiatisé, la loi Helms-Burton restera en effet en vigueur tant que le Congrès ne sera pas disposé à atténuer sa position.

Une telle perspective semble encore éloignée, mais le rapport de forces évolue cependant sur la colline du Capitole. La visite historique du pape à Cuba, en janvier, a ajouté une dimension morale à la condamnation internationale de l'embargo américain. En outre, les milieux d'affaires sont de plus en plus critiques à l'égard de cette «diplomatie des sanctions» qui fait la part belle aux rivales européennes des entreprises américaines.

Au Congrès, l'organisation USA Engage, qui regroupe quelque six cent soixante-treize entreprises, est en train d'affaiblir l'influence du puissant lobby anticomuniste. Depuis la mort de son «caudillo», Jorge Mas Canosa, la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA) cultive en effet les divisions internes. Elle n'a pas été en mesure de s'opposer à la politique dite d'«assouplissement humanitaire» pratiquée par l'administration: reprise des vols directs entre Cuba et les États-Unis, de l'aide humanitaire, de la possibilité pour la communauté américano-cubaine de transférer de l'argent à Cuba, accélération des procédures de vente de médicaments... Autant de gestes signalant une même orientation: à moins d'un nouvel incident bilatéral, les relations américano-cubaines semblent devoir évoluer lentement vers la réconciliation.

H AÏ T I

Prêtre assassiné

AGENCE FRANCE-PRESSE

Port-au-Prince — Le meurtre lundi à Port-au-Prince d'un prêtre catholique engagé, le père Jean Pierre-Louis, est de nature politique, a affirmé le responsable d'une organisation haïtienne de défense des droits de l'homme.

Selon Chenet Jean-Baptiste, secrétaire général de la Plateforme des organisations haïtiennes des droits de l'homme, le meurtre du religieux, «militant des droits humains et accompagnateur modèle du mouvement démocratique et populaire» est un «assassinat politique». M. Jean-Baptiste n'a toutefois pas précisé l'appartenance politique des meurtriers.

Le meurtre a également été condamné par la délégation argentine de défense des droits de l'homme en visite à Port-au-Prince, composée du Prix Nobel de la paix (1980), Adolfo Perez Esquivel, et de Nora Cortinas, membre fondatrice de l'association des «Mères de la place de mai», et Mabel Gutiérrez de la Fédération latino-américaine des associations de familles de détenus-disparus.

Les combats se poursuivent dans le Kivu

Kinshasa accuse le Rwanda d'agression

Un ministre trouve refuge en Afrique du Sud

ARTHUR MALU-MALU
REUTERS

Kinshasa — Confronté à une rébellion croissante d'unités tutsies de son armée, essentiellement dans l'est de la République démocratique du Congo, le gouvernement de Kinshasa a accusé hier le Rwanda d'agression caractérisée.

«Nous disons explicitement que le Rwanda nous agresse. Il n'y a pas eu de rébellion. Il y a eu agression du Rwanda de connivence avec certains officiers militaires qui ont été raptés», a déclaré Didier Mumenge, porte-parole du gouvernement. «Nous sommes les agressés. Nous ne pouvons que nous défendre.»

Des combats ont été signalés dans plusieurs villes, et, de sources militaires régionales, on affirmait que les mutins avaient pris le contrôle de Goma et de Bukavu, dans l'est de la RDC.

«Ils contrôlent ces villes, y compris les aéroports et les stations de radio», indiquait-on à Reuters, à Johannesburg. Mais, selon Mumenge, ce sont les troupes restées loyales au président Laurent-Désiré Kabila qui contrôlent l'aéroport de Bukavu.

Ces dernières auraient également conservé le contrôle de Kisangani, troisième ville du pays, dit-on à Johannesburg. De source onusienne, on affirme que les combats ont entraîné la fermeture de l'aéroport, mais la ville elle-même est calme selon ses habitants.

Les rebelles continuent aussi de combattre les forces de Kabila dans d'autres villes de l'est, Uvira et Kamanyola, at-on en outre appris de source régionale.

Kabila compte sur la puissance de sa garde présidentielle, composée de 8000 hommes entraînés en Tanzanie, pour renverser la situation en sa faveur, ajoute-t-on. On ne faisait état d'aucun incident hier dans la capitale, Kinshasa, soumise à un deuxième couvre-feu nocturne consécutif depuis le déclenchement des troubles dimanche.

Le gouvernement a réagi avec vigueur à la situation insurrectionnelle qui se développe dans le pays en décidant de répondre militairement à la rébellion des Banyamulenge, dont les officiers basés à Goma et Bukavu ont appelé l'armée et le peuple à renverser Kabila, accusé de corruption et de népotisme, sur les ondes de la radio la Voix du peuple.

Les troupes fidèles à Kabila ont renforcé hier leur emprise sur Kinshasa, où le vice-ministre de l'Intérieur Faustin Munene a procédé à des centaines d'arrestations dans les milieux tutsis.

«Je vous appelle d'une cache à Kinshasa. Je suis venue ici parce que j'ai dû fuir les soldats qui sont venus à mon domicile pour m'arrêter, moi et les membres de ma famille», a dit à Reuters une femme d'affaires très connue de Kinshasa.

Selon elle, de nombreux Banyamulenge, des Tutsis qui sont arrivés dans l'ex-Zaïre il y a deux siècles, ont été arrêtés par les agents de la garde présidentielle et des services secrets.

La crainte d'une chasse aux sorcières a incité plusieurs hauts dirigeants tutsis, dont le ministre des Affaires étrangères, Bizima Karaha, et le ministre des Affaires présidentielles, Deogratias Bugera, à fuir le pays. Le ministre sud-

africain des Affaires étrangères, Alfred Nzo, a annoncé hier que Karaha avait trouvé refuge en Afrique du Sud.

Les deux ministres ont décidé de ne pas rentrer en RDC quand ils ont appris que Kabila faisait arrêter les personnes jugées trop proches du Rwanda, qui l'avait aidé à conquérir le pouvoir mais que les proches du président accusent maintenant de chercher à déstabiliser la RDC.

Le Rwanda a cette fois démenti toute implication dans les combats, mais le ministre de l'Intérieur de la RDC, Gaktan Kadudji, a déclaré à Reuters que des combats opposaient hier l'armée régulière aux Banyamulenge et aux soldats rwandais à Bukavu.

Contacté par Reuters, un habitant de Bukavu a aussi signalé que des camions de soldats avaient franchi dans la nuit la frontière avec le Rwanda, officiellement fermée, pour venir soutenir les Banyamulenge.

La rébellion qui secoue l'est de la RDC depuis que le commandement militaire de Bukavu, Goma et Kindu a retiré dimanche son soutien au pouvoir de Kinshasa, n'est pas sans rappeler la révolte des Tutsis qui, avec l'aide du Rwanda et de l'Ouganda, avait conduit à la chute de Mobutu et à l'arrivée au pouvoir de Kabila après une campagne militaire de sept mois.

Les rebelles tutsis semblent d'ailleurs avoir fait hier une première tentative pour étendre l'insurrection vers l'ouest du pays, en détournant, au départ de Goma, un avion de la compagnie Congo Airlines (CAL) et en le contraignant à atterrir sur l'aérodrome de Kitona, où sont basés quelque 20 000 soldats de l'ex-armée zaïroise, qu'ils espèrent sans doute rallier à leur cause.



Des Irakiens ont manifesté hier devant le quartier général de l'UNSCOM, à Bagdad.

Échec des négociations sur le désarmement irakien

MOHIEDDINE RACHAD
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Le chef des inspecteurs de l'ONU chargés de désarmer l'Irak a quitté Bagdad prématurément hier après l'échec de ses discussions, son interlocuteur refusant de continuer à travailler avec lui pour le moment.

Richard Butler, chef de la Commission spéciale de l'ONU (UNSCOM) chargée du désarmement, a déclaré à l'AFP qu'il avait proposé au vice-premier ministre irakien Tarek Aziz un calendrier de travail sur cinq semaines pour résoudre les problèmes en suspens.

Tarek Aziz «a rejeté la proposition en disant qu'il n'était pas prêt à continuer à travailler avec l'UNSCOM sur ces questions et qu'il n'aurait plus de discussions pour le moment», a ajouté M. Butler lors d'une escale à Bahrein, base arrière de la Commission spéciale. Un porte-parole de l'UNSCOM, Gustavo Zlavuinen, a expliqué que M. Aziz avait rejeté l'évaluation présentée

par M. Butler des progrès accomplis sur le programme de travail qu'ils avaient adopté en juin.

Le vice-premier ministre «a demandé que M. Butler présente immédiatement un rapport au Conseil de sécurité affirmant que le travail de désarmement dans les domaines chimique, biologique et balistique a été achevé et qu'il n'existe plus d'armes prohibées en Irak», a-t-il ajouté.

«Par conséquent, nous avons annulé les entretiens prévus et avons quitté Bagdad mardi au lieu de mercredi», a-t-il ajouté. L'agence officielle irakienne INA a cependant rapporté des propos apaisants de M. Butler à son départ. «Il est très important de ne pas exagérer les choses, et je vais m'abstenir d'utiliser le terme de crise», a-t-il déclaré à l'INA.

«L'affaire doit être soumise au Conseil de sécurité, je suis certain que le Conseil agira en vue de déterminer les prochaines mesures à prendre», a-t-il ajouté.

M. Butler a quitté Bahrein hier soir pour New York. Il a indiqué qu'il infor-

merait demain le Conseil de sécurité du résultat de cette mission, une des plus orageuses depuis la création de l'UNSCOM en 1991.

A New York, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a déclaré que l'échec des discussions de Bagdad pourrait être «un gros couac», tout en espérant qu'il pourrait être surmonté. M. Annan s'était rendu à Bagdad en février pour désamorcer la dernière crise entre l'ONU et l'Irak, menacé de représailles par les États-Unis et la Grande-Bretagne parce qu'il refusait aux inspecteurs de l'ONU l'accès à ses palais présidentiels.

Lors de son dernier passage à Bagdad, M. Butler avait exprimé l'espoir de pouvoir présenter au Conseil en octobre un rapport favorable qui permettrait la levée de l'embargo pétrolier. Mais, depuis, des analyses de laboratoire ont montré que l'Irak avait rempli des missiles de gaz neurotoxique VX avant la guerre du Golfe, contrairement à ses affirmations. L'Irak a contesté ces analyses et une contre-expertise est en cours.

L'affaire Lewinski

Les revers légaux continuent pour la Maison-Blanche

BRIGITTE DUSSEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les revers légaux ont continué hier pour la Maison-Blanche dans l'affaire Lewinsky, la Cour suprême ayant refusé de reporter la déposition de deux de ses avocats. L'un d'eux, Lanny Breuer, 40 ans, s'est alors rendu au tribunal fédéral à Washington, pour y être entendu par le grand jury (chambre de mise en accusation populaire).

Le second avocat, Bruce Lindsey, confident du président Bill Clinton, n'est pas à même d'être interrogé, se remettant d'une intervention chirurgicale subie la semaine dernière. Dans des documents de justice, les services du procureur indépendant Kenneth Starr ont indiqué qu'ils n'avaient pas «l'intention immédiate» de réclamer son témoignage.

Le président de la Cour suprême William Rehnquist n'a donné aucune explication à sa décision, transmise oralement, et qui constitue une victoire légale de plus pour le procureur indépendant Kenneth Starr. M. Rehnquist avait été saisi en procédure d'urgence lundi soir par la Maison-Blanche.

Après une bataille de plusieurs semaines, tranchée par la Cour suprême, le procureur Starr avait déjà obtenu le mois dernier le témoignage des gardes du corps du président Bill Clinton, dont leur chef Larry Cockell, une première dans une procédure criminelle.

La Maison-Blanche s'est dite «un peu déçue» par la décision du juge Rehnquist, un porte-parole Barry Toiv ajoutant qu'elle restait déterminée à défendre le «principe très important» de la confidentialité des relations client-avocat, «non seulement pour ce président mais, ce qui est plus important, pour les futurs présidents».

Une Cour d'appel avait estimé la semaine dernière que cette confidentialité ne pouvait être évoquée dans l'affaire Lewinsky par Bruce Lindsey ou les autres avocats de la Maison-Blanche, payés par le contribuable, comme le ferait un avocat privé. Le procureur Starr avait alors immédiatement cité à comparaître Lanny Breuer qui, lors d'une précédente comparution, avait évoqué cette confidentialité pour ne pas répondre à certaines questions.

Lanny Breuer fait partie de l'équipe restreinte d'avocats qui, à la Maison-Blanche, s'occupe de l'affaire Lewinsky, qu'il s'agisse des citations à comparaître reçues de M. Starr, ou du «debriefing» de témoins interrogés devant le grand jury. Un accord passé entre certains avocats leur permet en effet de partager leurs informations.

La Maison-Blanche a décidé de faire appel auprès de la Cour suprême de la décision de la Cour d'appel. Mais dans l'intervalle, après la décision du juge Rehnquist, rien n'empêche M. Starr de citer à comparaître d'autres avocats de la Maison-Blanche, dont le conseiller du président Charles Ruff.

M. Clinton, dans ce scandale sexuel qui empoisonne sa présidence depuis six mois n'a plus guère de marge de manœuvre: déjà sa secrétaire personnelle, ses gardes du corps, son ami Vernon Jordan et plusieurs proches collaborateurs ont dû témoigner devant le grand jury. Lanny Breuer a fait de même mardi. Monica Lewinsky s'apprête à le faire peut-être dès cette semaine.

Le Vatican prie les sans-papiers d'évacuer la nonciature

REUTERS

Paris — Le gouvernement français a réaffirmé hier qu'il ne pouvait pas régulariser la situation de tous les sans-papiers qui occupent depuis samedi l'ambassade du Vatican à Paris, et qui ont été priés par le Saint-Siège d'évacuer les lieux.

Le Vatican a également cherché à ne pas donner l'impression de soutenir sans réserve les revendications du groupe de sans-papiers, en soulignant qu'une solution devait être trouvée dans le respect des lois françaises.

«Les contacts se sont limités à transmettre aux mêmes autorités françaises la demande de sans-papiers qui demandent de nouveau que leur situation soit réexaminée. Évidemment, il n'appartient pas au Saint-Siège d'interférer dans le déve-

loppement des procédures prévues par la loi nationale. Il n'y a eu aucun message du secrétariat d'Etat du Vatican en faveur de ces personnes», souligne-t-il dans un communiqué.

Dans un communiqué diffusé hier soir, les sans-papiers annoncent qu'ils resteront à la nonciature tant qu'ils n'auront pas «obtenu de garanties sérieuses de la part des représentants de l'Etat». «Nous ne pouvons nous contenter, expliquent-ils, de propositions orales alors même que les promesses écrites ne sont pas toujours tenues.» Ils soulignent également que leur démarche ne concerne pas seulement «les sans-papiers qui sont présents à la nonciature», mais vise à «faire aboutir les dossiers des 17 de Saint-Bernard (l'église parisienne occupée par environ 300 personnes en 1996) et obtenir l'ouverture d'un véritable dia-

logue avec les autorités de l'Etat qui doit déboucher sur la définition de modalités pour une régularisation globale des sans-papiers».

Le groupe ne compte plus que neuf personnes depuis lundi dans l'enceinte de la mission diplomatique, installée dans le XVI^e arrondissement de Paris.

Selon le Vatican et le gouvernement français, quatre seulement de ces personnes sont des étrangers sans papiers, les cinq autres étant des citoyens français responsables d'associations de soutien. «Tout en comprenant le drame humain des personnes concernées», le Saint-Siège déclare souhaiter «que ces problèmes soient réglés dans le respect de la loi».

La veille, le Vatican avait souhaité que les autorités françaises réexaminent les

dossiers des douze personnes qui s'étaient introduites samedi soir à la nonciature apostolique.

Le ministère de l'Intérieur a répondu dans un communiqué lundi soir qu'il «appartient aux demandeurs de papiers qui s'y croient fondés, après avoir quitté la nonciature, de se présenter au cabinet du préfet de police où leur cas sera réexaminé selon les critères de la circulaire du 24 juin 1997, précisés à la lumière des avis rendus par la commission consultative mise en place de 2 juillet dernier». Dans son communiqué d'hier soir, le groupe conduit par M. Cissé, qui avait été l'un des principaux porte-parole des «sans-papiers de Saint-Bernard», répond qu'il a «demandé à rencontrer le premier ministre et non le cabinet du préfet de police».

É D I T O R I A L

Lever le tabou

Lise Bissonnette

La perspective semble issue de cerveaux désœuvrés ou enfiévrés par l'été. Un peu partout au Canada, des analystes spécialisés évoquent et parfois prédisent rien moins que «la mort du dollar canadien» et son remplacement par le dollar américain, hérésie entre toutes. Passagère ou mortelle, l'anémie du huard pourrait toutefois déclencher une réflexion sur l'avenir politique de l'Amérique et lever ainsi un puissant tabou.

Bien qu'une majorité d'experts donne encore raison à la Banque du Canada, qui préfère laisser rétrécir le dollar canadien jusqu'à monnaie de singe plutôt que d'épuiser ses réserves à le défendre en risquant de récolter surtout une récession, l'indifférence et même le contentement affiché par le premier ministre du Canada ont changé un petit malaise en grande humiliation. Certains commentateurs influents, et parmi ceux qui ont fait les plus tonitruantes leçons au Québec sur le passivisme du nationalisme, appellent au ralliement coûte que coûte derrière le dollar d'ici et reprochent à M. Chrétien de se moquer de la «souveraineté» du Canada, qu'il serait en voie de brader pour les devises des touristes et celles des acheteurs étrangers de nos produits soldés. D'autres, moins sentimentaux, ruminent ouvertement ce qu'aucun dirigeant politique ne pourrait se permettre même de penser: la crise asiatique et la course qu'elle précipite vers la valeur refuge qu'est la devise américaine pourraient n'être que le prélude du nouvel ordre monétaire mondial qui sera dominé par deux grandes devises, l'euro et le dollar US. Les monnaies mineures, comme notre piastre, n'y survivront pas longtemps.

Ce scénario catastrophe n'est certes pas pour demain. Mais il a l'avantage de relancer la discussion, éteinte en pratique depuis la signature de l'ALENA en 1994, sur les suites de la libéralisation des échanges économiques dans l'espace nord-américain. Contrairement à ce qui se passe en Europe où les tractations entourant la naissance de l'euro ont maintenu vifs les débats politiques reliés à l'accord de Maastricht, les Canadiens ont eu tendance à voir l'ALENA comme le terme du processus de continentalisation amorcé en 1987 avec le premier accord de libre-échange intervenu entre le Canada et les États-Unis. Le gouvernement libéral ayant épousé ces accords en arrivant au pouvoir après les avoir répudiés dans l'opposition, on croyait que les chapitres subséquents se limiteraient à l'élargissement éventuel de l'ALENA à quelques pays d'Amérique latine. Mais le commerce sans frontière, ainsi que l'avaient prédit les adversaires du libre-échange, pousse insensiblement vers une harmonisation des politiques sociales, économiques et même culturelles, qu'on sent en effet à tous égards aujourd'hui, du marché de l'emploi jusqu'à celui des magazines. La fusion des monnaies ne devrait normalement intervenir qu'au terme de cette union progressive, mais le fait qu'elle se profile déjà donne également corps aux prédictions des pessimistes.

Sans nécessairement leur donner raison. Le processus de libéralisation des échanges est évidemment irréversible et la meilleure option pour préserver une souveraineté n'est pas de refermer les frontières, comme les opposants à l'ALENA en rêvent encore, mais la recherche d'une participation significative aux décisions prises dans le nouveau cadre multinational. C'est l'équilibre que n'ont cessé de

négoier entre eux les pays de la Communauté économique européenne depuis leur rapprochement économique d'après-guerre, et cela permet aujourd'hui à leur monnaie commune d'apparaître dans un cadre politique commun, celui du Parlement européen. Or l'idée même d'un cadre politique de gestion de l'ALENA — oserons-nous parler de «fédération» — est profondément taboue en nos contrées. La vive tradition nationaliste du Mexique s'y oppose, bien sûr, mais le vieux fond anti-américain des élites canadiennes interdit aussi à tout gouvernement d'en entretenir l'idée: la hargne qui entoure encore le souvenir du gouvernement Mulroney, malgré l'adhésion assez générale entourant aujourd'hui sa décision d'ouvrir la porte à la continentalisation de l'économie, tient surtout à son amitié avouée, et franche, pour le voisin. Au Canada cela ne se fait pas, sinon dans la clandestinité réservée à l'adultère.

La crise du dollar force à une nouvelle réflexion sur le cadre politique des relations nord-américaines.

A cause de ce tabou viscéral, incontournable, les Canadiens préfèrent donc laisser l'ALENA faire son œuvre en l'état plutôt que de construire des institutions adéquates pour le gouverner, de peur que le rapprochement avec les États-Unis soit mal vu et malsain. C'est ainsi que des centaines de fonctionnaires des trois pays signataires de l'ALENA, dans des comités inconnus du public, prennent constamment des centaines de décisions affectant l'avenir, sans qu'aucun contrôle démocratique digne de ce nom s'exerce sur cette forme de gouvernement parallèle qui ne tire son autorité que des dispositions obscures d'un traité. À terme, les deux grands espaces économiques que sont l'Europe et l'Amérique arriveront sans doute à une monnaie commune, mais la première dans l'ordre et la seconde dans le chaos, comme les soubresauts actuels en donnent l'avertissement.

Il est temps que le Canada commence à se défaire de sa hantise démesurée. Tout au long de la dernière campagne référendaire, les plus fervents fédéralistes ne cessaient d'admonester le Québec en citant l'Europe en exemple et en affirmant que les rapprochements organiques des pays, au sein de cadres politiques communs, sont l'avenir des peuples. Ils présentaient alors le Canada comme une sorte de microcosme de l'Europe, mais la comparaison était évidemment boiteuse. Avec ses 30 millions d'habitants, le Canada équivaut à une petite moitié de la France et le véritable grand ensemble multinational, celui qui pourrait se constituer en face de l'Europe, c'est évidemment l'Amérique, un ensemble auquel le Québec pourrait en effet participer directement. Certes l'équilibre des forces, entre partenaires de cette Amérique, sera plus malaisé qu'en Europe où aucune puissance ne domine nettement les autres. Mais il vaudra toujours mieux convenir des moyens de coexistence avec un géant que de le laisser, en pratique, dicter les règles de la cohabitation. L'ALENA, comme l'affaire des magazines vient de le montrer, est un début mais n'y suffit certainement pas. La crise du dollar, qui frappe plus fort l'imagination populaire, aura l'avantage de forcer à cette réflexion, fort indiquée pour le passage du millénaire.

L E T T R E S

Plus ça change, plus c'est pareil

Dans un texte paru dans *Le Devoir* du samedi 18 juillet dernier, où l'on m'accusait non sans méchanceté de révisionnisme, les auteurs ont réuni tous les éléments d'une dénegation systématique d'une voix qu'ils auraient préféré muette, si l'on en juge au ton du texte-réponse.

Je ne veux surtout pas faire d'enflure polémique sur le dos de mes détracteurs, Lapointe et Michaud, qui ont vivement réagi à la publication d'un texte — le mien — qui traitait, en toute bonne foi, de l'unanimité douteuse autour de *Refus global*, 50 ans après sa sortie. À leur réaction nerveuse, on se rend vite compte que, malheureusement, leur position bordoulienne borne étroite leur vision des choses et les prive de l'enseignement qu'apporte le temps.

C'est pourquoi je soumettrai à leur attention, sans aucun espoir d'être compris, et surtout pas d'être accueilli, une simple citation de Maurice Blain tirée de son article intitulé «Liberté de l'esprit» et paru dans la revue française *Esprit*, qui consacrait son numéro d'août-septembre 1952 au Canada français.

«... sur le plan des valeurs de l'esprit, la tradition mythologique dans le Québec demeure dangereusement intacte et vivante, que renouvellent sans cesse par l'intérieur l'idéalisme fondamental de notre culture et la fonction fabulatrice de notre société de croyants professionnels.»

Bien amicalement, du révisionniste
Philippe Dubé
Université Laval
Québec, 31 juillet 1998

Le meilleur pays...

Bravo, Gilles Archambault, affichez vos couleurs (*Le Devoir*, 24 juillet 1998). Un tee-shirt avec l'avis imprimé «Canada is simply the best!» est pour vous du «chauvinisme, particulièrement bête». De plus, cela vous rappelle «l'outrecuidance du premier ministre». Quel premier ministre? Cela va de soi: celui d'Ottawa, un noir dans votre vision noir-et-blanc du monde, a *bad guy*, en langage hollywoodien.

Mais est-ce que vous ne tirez pas avec un canon sur des moineaux? M. Archambault, je vous croyais poète, non? Le grand troubadour Walther von der Vogelweide, autour de 1200, appelait déjà l'Allemagne «le meilleur des pays», et ses compatriotes tyroliens chantaient encore aujourd'hui: «Le plus beau pays du monde / c'est mon pays le Tyrol» (*Des schönsten Land der Welt/iet mein Tirolerland*). Chauvinisme bébé? Mais voyons donc, M. Archambault, décontractez-vous un peu!

Je vous prie qu'on trouve les mêmes phrases hyperboliques, naïves, innocentes et touchantes en même temps, dans tous les pays, et cela sans exception. Le Québec inclus!

Wilhelm Schwarz, professeur
Professeur, Université Laval
Sainte-Foy, 27 juillet 1998

... Un chauvinisme bébé

Pour moi, tout chauvinisme est bébé. De plus, qu'y puis-je, je ne trouve pas que le Canada soit nécessairement meilleur qu'un autre endroit du monde où le sort m'aurait fait naître. Et je n'aime pas la propagande, même celle des fabricants de tee-shirts.
Gilles Archambault

Bocelli, frites et flashes

Une partie de hockey au Centre Molson doit sûrement être un *must*. Un jour, j'ai. Mais pour un concert de musique classique, en l'occurrence des extraits d'opéra, il faut émettre des réserves. Bocelli? Excellent. Peut-être un certain manque de nuances dans ses interprétations. Le son est presque toujours *forte* ou *fortissimo*. Son attitude est certes un peu statique, mais cela s'explique. La cantatrice Ana Maria Martínez? Parfaite. Une voix sûre, un timbre agréable et beaucoup de souplesse dans son exécution des diverses pièces. L'orchestre? Rien à redire.

Le public? Voilà le problème. Beaucoup y sont allés pour le *Con te partiro* qui s'est fait attendre. Il y avait les «tousseux» (cigarette oblige!), les «connaisseurs» qui fredonnaient les mélodies, les «verbeux» qui passaient leurs réflexions à tout moment (j'ai dû demander à mes voisins de se taire!), et les assoiffés de performances (plus c'était haut et fort, plus c'était beau). Les affamés s'amenaient avec leur cabaret rempli de frites, boissons gazeuses et autres boustifailles. Virent aussi les retardataires en très grand nombre (je sais maintenant à quoi servent les ouvertures jouées par l'orchestre: permettre aux trainards de n'arriver qu'au milieu de la première aria). Sy trouvaient également de nombreux photographes. On avait pourtant annoncé au tout début qu'il était interdit de fumer, d'enregistrer et de prendre des photos. Or, pendant tout le spectacle, les flashes ont étincelé de gauche à droite, tel un test de champ visuel chez l'ophtalmologiste...

Le concert avait bien meilleure allure pour ceux atteints de cécité ou qui l'écoutaient les yeux fermés...
Yvon Masse
Blainville, 31 juillet 1998

LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR MÉDECINS...



REPRISE

Recherche historique et chasse aux sorcières

Charles Péguy, qui en 1897 ne vendit qu'un seul exemplaire du *Jeanne d'Arc* qu'il venait de publier, ne s'illusionnait pas trop sur son éventuelle célébrité posthume. Contre ceux qui, bafoués dans le présent, se réfugiaient déjà dans l'avenir pour obtenir consolation, Péguy se faisait éteindre: la postérité ne rétablirait, ne sauverait rien. Pire encore: elle s'arrogerait même le droit de méinterpréter les œuvres, fussent-elles de génie, jusqu'à trahir leurs auteurs. Abominable, la prophétie s'avéra néanmoins juste: Péguy lui-même, encore récemment, se voyait ravalé,



Louis Cornélius

par Todorov et BHL entre autres, au rang méprisable de raciste sur la base d'interprétations toujours hâtives et souvent malhonnêtes. C'est à cette lucide complainte de Péguy que j'ai pensé en lisant cette phrase qu'on peut retrouver dans le dernier brouillon de la politologue Esther Delisle: «Le chanoine Lionel Groulx était un *führer animé d'une haine nihiliste non seulement pour les Juifs mais aussi, à la manière typique des nazis, pour les Canadiens français* [p. 159].» Intitulé *Mythes, mémoire et mensonges* (éd. Robert Davies, 1998), le livre dont il est ici question se présente comme une étude de «l'intelligentsia du Québec devant la tentation fasciste 1939-1960» et il arbore tout l'attirail de notes et de références destiné à lui donner l'apparence d'un travail objectif et sérieux.

Comment, me suis-je d'abord demandé, répliquer à une accusation historique aussi grave, et faut-il seulement le faire? Qu'on réinterprète des pans de l'histoire à la lumière de nouvelles découvertes, moi je veux bien, et ce me semble même la condition *sine qua non* à une vie intellectuelle vivante et stimulante. Cela dit, mon malaise reste entier: le droit de réinterpréter va-t-il jusqu'à celui de tordre la mémoire des faits afin de nourrir des prises de position idéologiques actuelles? En d'autres termes, Esther Delisle, parce qu'elle abhorre le nationalisme québécois, est-elle justifiée de pratiquer la recherche historique sur le mode de la chasse aux sorcières?

N'étant ni historien ni particulièrement porté vers la fouille méticuleuse de documents d'archives, je laisserai à d'autres le soin de vérifier si plusieurs des conclusions que Mme Delisle avance dans son livre (sur le traitement de faveur offert aux collabos français, sur l'antisémitisme et le pétainisme de la plupart des groupes nationalistes au Québec, par exemple) sont conformes aux documents et à la vérité historiques. Seulement, pour mémoire, je rappellerai qu'à la suite de la parution de son précédent pamphlet (qui était aussi, à peu de variantes près, une thèse de doctorat), *Le Traître et le Juif*, Delisle avait subi

une critique en règle mais rigoureuse de la part du sociologue Gary Caldwell, laquelle critique invalidait l'essentiel du travail de la chercheuse à ce moment (voir *L'Agora*, juin 1994).

Cela dit, sur le cas spécifique de Groulx, je me permettrai quelques commentaires, car, sur ce plan, la manœuvre d'Esther Delisle est trop grossière pour qu'on se contente de la renvoyer à des débats de spécialistes. Chacun, bien sûr, est libre de puiser son espoir à la source qui lui convient. Et Lionel Groulx fut, justement, et pour plusieurs dont certains ne sont déjà plus de ce monde, cette source. L'intention première qui parcourt son œuvre, la seule au fond pourrait-on dire, est celle de favoriser l'épanouissement du peuple canadien-français, de faire advenir toutes ses potentialités positives. À l'heure où, rendus minoritaires dans leur propre pays et exploités par des patrons sans vergogne qui cherchaient même à les déposséder de leur être culturel, les Canadiens français se voyaient tentés par le mépris d'eux-mêmes, le chanoine Groulx a voulu leur dire leur droit d'exister pour ce qu'ils étaient, de même qu'il a résolu, pour ce faire, de fonder leur espérance sur un socle historique qui n'avait rien de méprisable.

Auteur d'un des textes les plus lumineux qu'il m'ait été donné de lire sur le cas du chanoine Groulx (voir *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, aut. 1997), Dominique Garand (UQAM) résume: «En définitive,

Groulx portait le rêve, bien légitime il me semble, de voir les siens devenir maîtres de leur travail et du produit de leur travail, il dénonçait l'état de servitude dans lequel ils s'étaient laissés entraîner. C'est avant tout pour le rôle d'éveilleur qu'il a joué que les nationalistes éprouvent de la gratitude envers lui et c'est pour cela que certains lieux publics ont reçu son nom.»

Les accusations, néanmoins, pleuvent. On a fait de lui un anglophobe parce qu'il refusait une politique de bonne-entente qui ne reposait pas sur la réciprocité. On a fait de lui, condamnation suprême, un antisémite, alors qu'il a même été jusqu'à écrire, un jour, que les Canadiens français étaient les «Juifs d'Amérique», même s'il déplorait que l'esprit de solidarité qu'il attribuait aux Juifs ne soit pas pratiqué au même degré par son peuple. C'est d'ailleurs lui, encore, ce «*führer animé d'une haine nihiliste pour les Juifs*» tel que décrit par Esther Delisle, qui écrira: «L'antisémitisme, non seulement n'est pas une position chrétienne; c'est une solution négative et naïve.»

Conservateur, traditionaliste de droite, corporatiste, peut-être, probablement. Mais, sur l'essentiel, le moins que l'on puisse dire, c'est que le vieux prêtre avait le nazisme passablement étriqué! Nous sommes en 1998 et la société québécoise n'est plus ce qu'elle était du temps du chanoine. Aussi, réfléchir de façon pertinente au Québec d'aujourd'hui exige que nous le fassions dans des termes autres que ceux employés par Groulx dans les urgences qui étaient propres à son époque. Néanmoins, cela ne devrait pas nous dispenser de retenir leçon: «Interpréter sa condition: ce reste l'occupation première, la grandeur des personnes et des communautés. [...] Voilà pourquoi, reprenant autrement que Groulx la tâche de nous interpréter, il ne nous répugne pas de nous dire, nous aussi, nationalistes. Aux technocrates qui s'essouffent à fabriquer des mécanismes sociaux aux engrenages parfaitement ajustés, nous opposons la volonté de travailler à maintenir les communautés précaires ou les hommes croient que l'histoire est leur héritage et leur défi, eux-mêmes [Fernand Dumont].» Esther Delisle, elle, a plutôt donné raison à Péguy, qui aurait assurément souhaité, cette fois-là, avoir tort. Ne la félicitons pas.
louis.cornelius@collanad.qc.ca

À P R O P O S

... des investissements au Québec par rapport à l'OCDE

Une comparaison du Québec avec les 13 pays les plus importants de l'OCDE révèle que les investissements dans le secteur manufacturier ont été légèrement supérieurs au Québec pour la période 1973-1992: ils y ont représenté 15,1% de la valeur ajoutée contre 14% pour des pays de l'OCDE. Cependant, cette performance supérieure du Québec masque le fait que les investissements y furent concentrés dans quelques secteurs. Par rapport aux 13 pays de l'OCDE, le Québec a l'avantage dans la métallurgie (alumineries), les pâtes et papier, les produits chimiques et les machines de bureau et ordinateurs; il est de même niveau dans les secteurs

du matériel de transport, du bois et des meubles et des produits minéraux non métalliques, mais cède le pas dans tous les autres secteurs, notamment dans des industries intensives en main-d'œuvre (textiles et vêtements, aliments et boissons). Les industries où le Québec a excellé sont très intensives en capital, de sorte que ces investissements massifs ont créé peu d'emplois (quoique très bien rémunérés), sauf durant la période de construction. *L'entreprise innovante au Québec: les clés du succès*, «Avis» du Conseil de la science et de la technologie, juin 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Réaction à un texte de Jean-Luc Guoin paru le 11 juillet

Quand les jeunes jouent les «assistés sociaux de la langue»

«Est-il normal qu'un élève tienne en mains un diplôme d'études secondaires sans avoir réussi à écrire un paragraphe de quinze lignes sans erreur?»

THÉRÈSE BELZILE

Professeure de français
Collège de Rosemont

«Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement Et les mots pour le dire arrivent aisément» Nicolas Boileau

«Q

u'est le faire sans le dire? La société met aujourd'hui l'accent sur le «faire». Les «vieux» ne cessent de complimenter les jeunes sur tout ce qu'ils savent faire. Mais «faire» n'est pas «penser». Et c'est la pensée qui fait évoluer les hommes. Pour arriver à produire, il faut savoir penser, et l'on pense avec des mots; les productions de l'homme sont des idées avant d'être des réalités. Est-il besoin d'ajouter que ces idées doivent être agencées logiquement pour

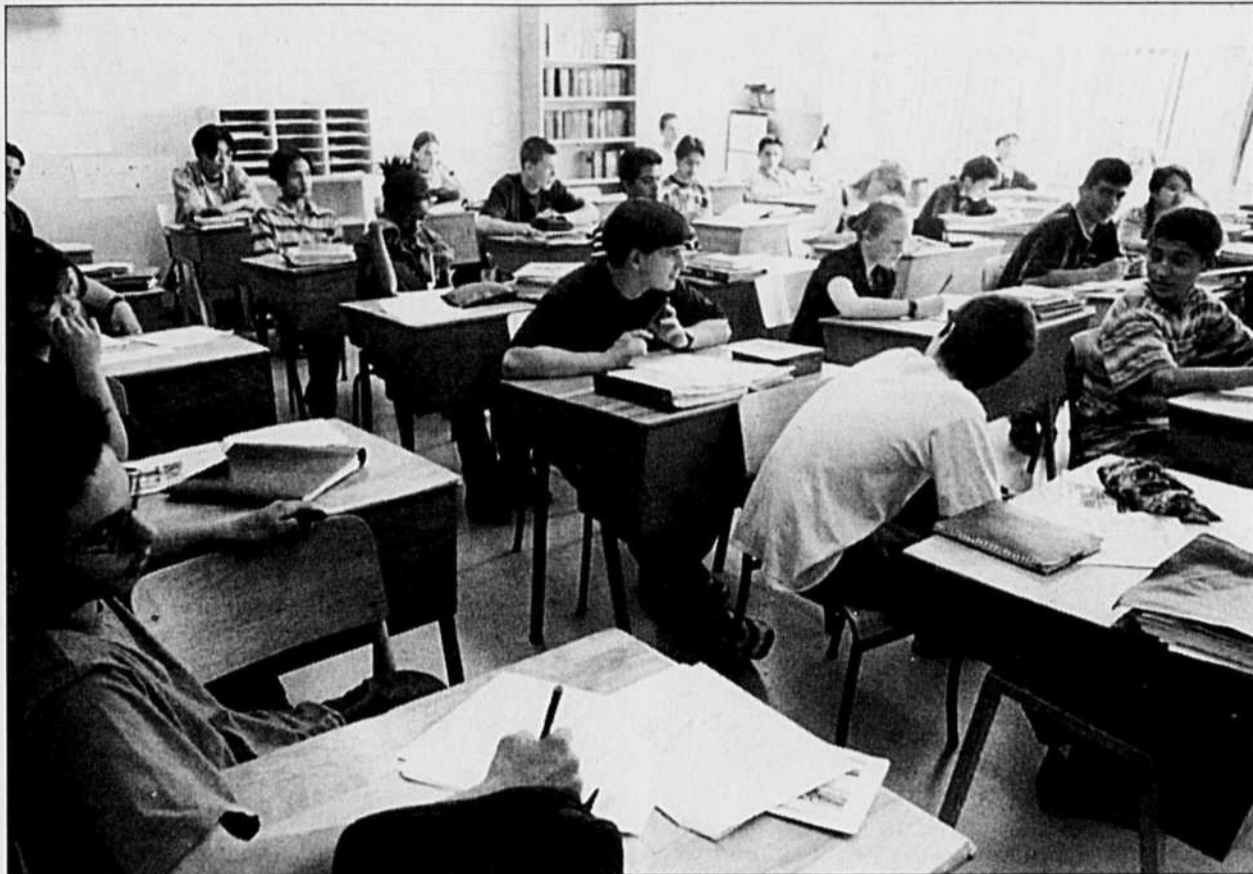
arriver à quelque chose?

(Pourrait il y a des productions puisqu'on félicite les jeunes! C'est donc qu'on ne parle pas nécessairement des mêmes personnes.)

Il est impossible de concevoir une bonne thèse de doctorat sans réfléchir et s'exprimer; il est impossible de concevoir un livre sans le penser; il est impossible de communiquer des renseignements, des informations, des idées sans les concevoir; l'instrument dont se sert l'être humain dans chacune de ces circonstances est la langue. Enfin, sans la maîtrise de cet outil, il est illusoire de s'imaginer qu'on peut mener un raisonnement logique ni même arriver à penser; même les déficients auditifs arrivent à concevoir ce qui est abstrait, mais quel travail ils exécutent pour y parvenir! L'élève d'aujourd'hui apprend comment fonctionnent les logiciels avant de pouvoir s'en servir adéquatement; il doit apprendre de la même façon le fonctionnement de sa langue pour apprendre à penser et à fonctionner dans la société qui est la sienne et dans laquelle il devra fonctionner demain.

Depuis huit des vingt-sept années que j'enseigne (sans avoir fréquenté quelque faculté d'éducation que ce soit), je les vois défiler devant moi ces élèves qui viennent se «remettre à niveau». La plupart se sont rendu compte qu'il leur manque cet outil qu'est la langue; certains travaillent souvent très fort pour l'acquérir; mais on ne refait pas en 45 heures ce qui n'a pas été construit adéquatement depuis onze ans.

Ces jeunes ne sont heureusement pas majoritaires en nombre; il en reste qui, comme autrefois, savent se servir adéquatement de la langue. Il y en a toujours eu; il y en aura toujours. Le problème, c'est qu'il ne faut pas regarder les choses sans oublier qu'on a décidé, comme société, de



«Il serait peut-être temps que l'on pose quelques questions.»

munir tout le monde d'un diplôme au nom de la démocratisation de l'enseignement; c'est cette décision qui crée ces artifices. Et ce sont les jeunes qui paient la facture! Oh! bien sûr! la facture en argent revient aux plus vieux; mais la «facture» de l'avenir, ce sont les victimes de la démocratisation de l'enseignement qui la paient! Et ça leur coûte cher!

Il serait peut-être temps que l'on se pose quelques questions:

Est-il normal qu'un élève tienne en mains un diplôme d'études secondaires, remis par le ministère de l'Éducation du Québec, sans avoir réussi à écrire un paragraphe de quinze lignes sans erreur?

Depuis trente ans, les collèges voient apparaître chaque automne les élèves qui arrivent de l'école secondaire. Chaque année, les enseignants espèrent rencontrer des élèves mieux formés, des élèves ca-

pables de comprendre et de s'exprimer dans leur langue maternelle.

Victimes du système

Malheureusement, ce n'est pas le cas; mais ces jeunes ne semblent pas trop en souffrir: victimes du système, ils jouent les «assistés sociaux de la langue». Ils en viennent à croire qu'on leur doit quelque chose, qu'ils n'ont pas reçu leur dû. Ils ont raison. Là où ils ont moins raison, c'est lorsqu'ils se laissent aller et qu'ils croient pouvoir récupérer ce qu'on leur doit sans effort.

Le problème, c'est que les élèves ne savent même plus où leurs études vont les mener. Pourquoi? Tout simplement parce qu'ils ont perdu de vue leurs véritables objectifs d'apprentissage. Ils ne désirent pas réellement se perfectionner, mais plutôt satisfaire le système pour pouvoir continuer leur route dans ce même système, dans la so-

ciété d'aujourd'hui. Leur motivation ne nourrit donc pas leur ambition personnelle, mais se réduit plutôt à intégrer le système passivement.

Par opposition, les groupes sont parsemés d'allophones qui veulent à tout prix apprendre cette nouvelle langue et pour qui, dans bien des cas, un cours de langue seconde serait peut-être plus approprié.

Quant au professeur, il doit envisager une nouvelle session avec tout ce beau monde en espérant le faire progresser à un même rythme et ce, avec optimisme!

Quel a été le cheminement de ces élèves durant les onze premières années d'études pour n'avoir pas dépassé un si bas niveau?

On a longtemps parlé de l'école occupationnelle, celle qui fait si bien passer le temps aux enfants jugés incapables de suivre des cours «normaux». Pendant onze ans, assis sur les bancs de l'école, ces élèves ont écrit des textes dans lesquels il était surtout important d'exprimer leur «moi», sans se soucier de la façon de le faire.

Notre jeunesse d'aujourd'hui est soumise à la loi du moindre effort, d'abord celui des professeurs du secondaire qui ne veulent pas corriger parce qu'ils ont trop d'heures d'enseignement et trop d'élèves; ensuite, celui des jeunes eux-mêmes à qui l'on croit avoir tout donné, mais qui, en fait, n'ont rien reçu d'autre que des biens matériels et le désir d'en avoir toujours plus, le plus rapidement possible. Phénomène de société!

Oui! «nos enfants nécessitent des têtes solides et fécondes!» Mais pourquoi la société a-t-elle dénigré cette «profession» au point que les têtes les plus brillantes refusent de s'y engager? Et on fera ce qu'on voudra aux portes de l'université, cela ne règlera pas le problème, car enseigner, ça ne s'apprend pas dans les livres! Ni ailleurs d'ailleurs!

Comme pour toutes les professions, c'est un talent naturel; on ne va à l'université que pour acquérir une formation solide qui permettra d'enseigner quelque chose. L'art de transmettre ces connaissances, c'est en lui-même que le professeur le trouve.

C'est ainsi qu'un professeur de français aura pour objectif, non seulement de faire retenir par cœur des règles de grammaire, mais d'apprendre aux élèves à se servir logiquement du code linguistique pour être en mesure de comprendre, de concevoir et de se faire comprendre des autres; car la langue, c'est un instrument qui permet de faire connaître aux autres ce que l'on pense. En même temps, le professeur a l'énorme possibilité de lui faire apprécier la littérature de toute la francophonie. La lecture aide à apprendre à s'exprimer.

A plus grande échelle, la maîtrise de la langue française permettrait à l'élève l'ouverture d'une porte sur l'univers des connaissances et des idées, afin de l'amener à conquérir le monde de demain. D'une simple mise à niveau, c'est la société au complet qui se remettrait à niveau.

Par où entrer en Israël?

«L'espoir de plusieurs volontaires de pénétrer à fond la culture israélienne par l'entremise de l'expérience kibboutz tourne très souvent à la désillusion... et à la frustration de ne pas s'être mis à l'hébreu avant!»

FRANCIS CAUCHON

Étudiant en sociologie
Boischatel

Inspirés par l'esprit révolutionnaire qui fermentait en Russie au début du siècle, des Juifs de l'Europe de l'Est décidèrent de créer une société juive égalitaire, et ce, en Terre promise. Ils y achetèrent alors des terres et commencèrent à les cultiver. Les premières années furent extrêmement pénibles, car ces pionniers ne connaissaient pas grand-chose à l'agriculture, sans compter le fait que le sud de Tel Aviv n'était alors que désert et que les vallées de Houla, du Jourdain et de Jezréel étaient totalement inexploitées. Mais très rapidement, le type d'exploitation agricole qu'ils avaient créé pour l'occasion — au sein duquel les moyens de production, les logements ainsi que les équipements communautaires appartenant à la communauté — se popularisa, et ce à un tel point que le kibboutz (c'est ainsi que se nomme ce type d'exploitation) constituait en fait l'épine dorsale de la société israélienne jusqu'à la fin des années 80, fournissant notamment au pays 50% de ses besoins alimentaires. Notons un passage que les kibboutziks (les habitants d'un kibboutz) ont été longtemps considérés comme l'élite de la société israélienne, car bien qu'ils ne représentaient que 3% de la population totale, ils sont sur-représentés au sein des officiers de l'armée et des membres du gouvernement.

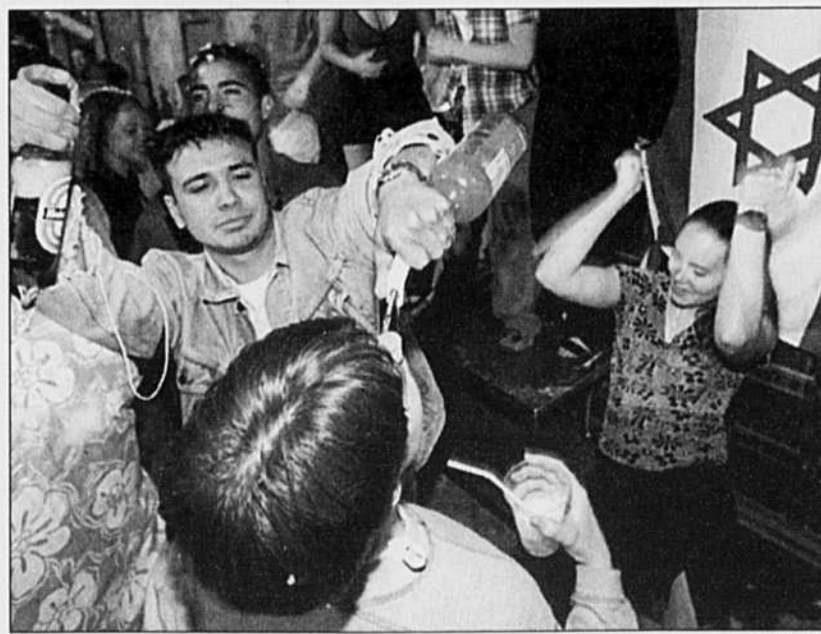
En mai dernier, je me suis évadé pour cinq semaines en Israël. J'étais

particulièrement désireux de tenter l'expérience unique de la vie dans un kibboutz. Pourquoi? À cause de l'importance et de l'histoire fascinante de cette institution au sein de la société israélienne, doublé du fait que l'on y est logé, nourri, habillé et qu'en plus, on touche un petit salaire. Tout cela en partageant pour quelque temps, la vie de colons juifs en plein cœur du Moyen-Orient. Avouez que ça peut être hautement instructif comme expérience de vie! Or, bien que cette réalité soit à la portée de toute personne qui le désire, il existe une petite contrainte: les responsables des kibboutzim ont imposé une durée de séjour minimum d'un mois afin d'éviter que leur mode de vie communautaire devienne un lieu d'arrêt pour touristes en manque d'exotisme. Étant donné la courte durée de mon séjour en ce pays, j'avais mis une croix sur la possibilité de découvrir cette réalité typiquement israélienne.

«Décision forcée»

Je me suis donc «replié» sur les auberges de jeunesse pour loger en ce pays. Et ce que j'y ai appris des kibboutzim me fit grandement apprécier ma «décision forcée» de ne pas y séjourner. Voici brièvement pourquoi.

Tout d'abord, comme tout un chacun s'en doute, on rencontre des gens de partout lorsque l'on couche dans des auberges de jeunesse, et cela est particulièrement vrai en Israël pour diverses raisons qu'il serait un peu long d'expliquer ici. Et parmi ces «gens de partout», il y a entre autres des volontaires de kibboutz «en probation», c'est-à-dire qu'une fois par mois, les volontaires disposent de



Israéliens fêtant, en mai à Tel-Aviv, le cinquantenaire de l'État hébreu.

trois jours pour visiter le pays. Résultat: étant donné qu'il y a plus de 260 kibboutzim en Israël, il est pratiquement impossible de loger dans une auberge de jeunesse sans tomber sur des volontaires en visite. Ces rencontres inévitables m'ont permis de vivre l'expérience kibboutz en différé si on peut dire.

Après avoir rencontré une trentaine de volontaires, je peux vous dire que 27 d'entre eux étaient de relativement à totalement déçus de leur expérience, que deux ne savaient pas encore quoi en penser étant donné qu'ils commençaient leur «nouvelle vie», et qu'une personne seulement

était enthousiasmée. Bref, il ne serait pas excessif d'en conclure que ce mode de vie n'est pas exactement la Terre promise. Mais comment expliquer cette déception généralisée? La première raison est fort simple: un problème de communication. Les kibboutzniks parlent hébreu, et étant donné que leur mode de vie ne favorisait pas vraiment les contacts avec l'extérieur, peu d'entre eux connaissent l'anglais (ou ne sont-ils simplement pas désireux de communiquer dans cette langue?). Bref, l'espoir de plusieurs volontaires de pénétrer à fond la culture israélienne par l'entremise de l'expérience kibboutz tourne très

souvent à la désillusion... et à la frustration de ne pas s'être mis à l'hébreu avant! Une autre raison explicative de leur déception, c'est le mode de vie hyper routinier. En effet, plusieurs volontaires m'ont raconté que la tâche que l'on se fait assigner à son arrivée n'est pas, règle générale, des plus réjouissantes. Pour prendre un exemple, j'ai rencontré une belge qui avait comme tâche de préparer le dîner et le souper six jours sur sept.

— Une ou deux heures de travail le matin, la même chose l'après-midi, c'est tout! m'a-t-elle dit.

— Et après? Lui ai-je demandé.

— Il y a deux possibilités: soit que tu t'isoles dans ta chambre (car les volontaires vivent séparément du reste des habitants), soit que tu vas au bar du kibboutz pour y faire le party avec les autres volontaires. Le jour suivant, même scénario, et ainsi de suite!

Bref, ça peut être vraiment décevant à la longue, question découverte culturelle.

Heureusement, il existe un scénario mille fois plus intéressant si l'on veut découvrir ce pays, sa population ainsi que les touristes de partout qui y séjournent. Celui-ci est fort simple par ailleurs: il s'agit de visiter Israël en voyageant d'auberge en auberge. Pourquoi? Tout d'abord, c'est là que l'on a la chance de côtoyer la population hétéroclite des visiteurs d'Israël: des Serbes, des Coréens, des Français, des Néo-zélandais, des Brésiliens, etc... Cette population est composée de Juifs qui s'étaient promis de venir en Israël au moins une fois dans leur vie, de pèlerins tous un peu plus croyants les uns que les autres, d'étudiants en vacances, d'habitants des

pays frontaliers en visite qui ne manqueraient pas de vous faire connaître leurs amis israéliens, etc... Vous aurez compris que les rencontres que vous risquez très fortement d'y faire vous ouvriront les portes de ce pays... et de bien d'autres pays en réalité!

Un autre atout à cette manière de visiter la terre des Juifs, c'est qu'elle se marie fort bien avec le désir de fouiner dans tous les coins du pays qui nous inspirent, ce qui peut prendre un bon bout de temps lorsque l'on ne dispose que de trois jours par mois, comme c'est le cas des volontaires. Dernier avantage des auberges: les possibilités de travail.

Avis aux voyageurs qui s'étaient réfugiés dans les kibboutzim pour contraindre financièrement, ils auraient mieux fait d'être un peu plus téméraires en tentant l'expérience de la vie en auberge.

En effet, la très grande majorité de celles-ci offrent du travail, soit directement sur les lieux, soit dans les restaurants du coin, les boutiques touristiques, les jardins publics, etc... La morale de cette histoire? Il est extrêmement facile, puisque Israël est un pays ultra touristique (le pays de la Bible a quelquel peu changé depuis!), de le visiter sans partir avec une fortune en poche. Suffit d'avoir le temps de bosser quelque temps dans une ville avant de continuer sa route.

En somme, les auberges de jeunesse vous permettront d'entrevoir plusieurs facettes de la complexe réalité israélienne, ce qui n'est pas forcément du kibboutz. Comme quoi, les entrées officielles d'un lieu ne sont pas toujours la meilleure façon d'y pénétrer!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutriscac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornelière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Genevieve Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon (directrice ouellet (secrétaire), LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zujda, Philippe Borne, SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lalleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

REVENTE

SUITE DE LA PAGE 1

les prix se sont stabilisés, a souligné Jean Laferrière, analyste principal de marché au sein de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Et ce, notamment au sein de la catégorie unifamiliale, qui reste bien évidemment la catégorie dominante de l'activité immobilière.

D'après les chiffres dévoilés hier, la valeur moyenne des propriétés unifamiliales est désormais de 124 000 \$, soit une augmentation assez appréciable sur la valeur établie il y a un an tout juste, soit 118 000 \$. On se souviendra qu'au milieu de la décennie la valeur moyenne de l'unifamiliale avoisinait les 112 000 \$.

Signe des temps comme des tendances qui animent le marché, le nombre d'inscriptions est à la baisse. Toutes catégories confondues, on compte actuellement 36 256 unités sur le marché contre 36 749 il y a douze mois. Cette diminution du stock d'unités mises en vente indique que les surplus accumulés au cours des années précédentes sont en voie d'être absorbés, si ce n'est déjà fait.

Cette embellie généralisée est attribuable à toute une série de variables. La première d'entre elles étant évidemment la stabilité relative des taux hypothécaires à des niveaux qui, malgré la récente majoration de 20 points, demeurent les plus bas des trente dernières années.

Le facteur hypothécaire mis à part, M. Laferrière a indiqué que le marché de la revente, à cause de l'éventail des choix et des prix qu'il propose, exerçait auprès des premiers acheteurs un pouvoir d'attraction plus marqué actuellement qu'au cours des années antérieures.

Ensuite, contrairement à ce qui s'est passé entre le début de la décennie et l'an dernier, le deuxième acheteur reste dans le déjà existant. Alors qu'auparavant il avait tendance à vendre son bien et à se retirer du marché, le deuxième acheteur vend pour mieux bénéficier des aubaines présentes sur le segment des 150 000 \$ et plus.

Ainsi, au sein du marché de la maison chère, très chère, soit la maison qui se transige au-delà des 300 000 \$, une augmentation très forte des ventes a été enregistrée. Entre janvier et juillet dernier, le nombre de transactions des propriétés se négociant à compter de 300 000 \$ a enregistré une hausse de 62 % sur la période correspondante en 1997.

Outre les facteurs mentionnés, l'analyste principal de la SCHL a confié que la création de 23 000 emplois à temps plein dans la région montréalaise depuis le début de l'année avait favorisé une certaine hausse des ventes. Enfin, le niveau de confiance des consommateurs, qui demeure le plus élevé de la décennie, a lui aussi eu son impact sur le rythme du marché.

Toutes ces données confondues, tous ces chiffres consolidés, le mois de juillet a confirmé un certain rééquilibrage de l'activité immobilière. En effet, selon les statistiques publiées, près de 27 % des transactions réalisées se situaient entre 70 000 \$ et 99 000 \$, près de 32 % entre 100 000 \$ et 149 000 \$ et plus de 15 % entre 150 000 \$ et 249 000 \$. Ces données indiquent notamment que la gamme des bas prix ne domine plus le profil du marché comme auparavant.

En ce qui concerne maintenant la hausse des taux commandée par la Banque CIBC, et à laquelle toutes les institutions ont fait écho, M. Laferrière ne pense pas qu'elle va freiner le rythme des transactions au cours des prochains mois. «Prenez l'hypothèque de cinq ans, à 7,15 %, soit le taux d'aujourd'hui, elle reste l'une des plus faibles des trente dernières années.»

Si l'on se fie aux prédictions formulées en la matière par François Dupuis, économiste principal et stratège du Mouvement Desjardins, il est probable qu'une autre majoration des taux sera commandée par les grandes banques canadiennes au cours de l'automne. On s'attend à ce que la grille des taux soit haussée d'un autre 25 points pour fixer ainsi l'hypothèque cinq ans à 7,40 %.

À cet égard, M. Laferrière a jugé que les banques seront d'autant plus réticentes à déstabiliser le profil des taux que ceux-ci demeurent élevés en termes réels. Lorsqu'on prend en considération le fait que l'inflation est actuellement de 0,9 %, les taux hypothécaires sont effectivement très élevés.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

au Mouvement Desjardins, une telle action ne se fera pas sans une chute encore plus dramatique de la devise, ce qui ne saurait tarder. «A moins d'une crise substantielle de confiance à l'égard du dollar canadien, la Banque du Canada semble bien décidée à ne pas augmenter pour le moment ses taux directeurs, compte tenu de la faiblesse de l'économie. En conséquence, la chute pourrait se poursuivre. Toutefois, si le dollar ne se stabilisait pas au-dessus des 64 ¢, la banque centrale devrait intervenir vigoureusement.»

La tension était donc très forte hier. Elle s'est fait sentir de manière prononcée en Bourse. L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a terminé la séance en recul de 227,10 points, ou de 3,3 %, à 6704,33. Un seul secteur a terminé en hausse, soit les aurifères, qui ont applaudi à une remontée de 4,80 \$ US de l'once d'or, à 288,80 \$ US. Mêmes secousses à Montréal: l'indice XXM abandonnait 3 %.

Les États-Unis également n'ont pas été épargnés. Wall Street a subi hier sa plus forte baisse depuis le début de l'année, avec un recul de 3,4 % (299,43 points) du Dow Jones, à 8487,31, un recul qui a fait déclencher les coupe-

BOURSES

circuits. La moyenne des 30 industrielles de Wall Street perd ainsi 9,1 % depuis son record établi le 17 juillet.

Au sud de la frontière, on vit donc également au rythme de la crise asiatique qui secoue fortement le Japon. «Les analystes ont sous-estimé l'impact de cette crise sur les bénéfices des entreprises», a souligné Robert Normand. Depuis le début de l'année, les entreprises font donc moins bien que les scénarios attendus. «Le marché misait encore sur des anticipations de profits affichant une croissance moyenne de 15 % cette année. Or, à la lumière des résultats semestriels, les entreprises américaines se dirigent plutôt vers une augmentation moyenne de 3 ou 4 % de leurs profits. C'est bon, compte tenu des niveaux déjà élevés des années précédentes. Mais c'est loin des anticipations», a ajouté M. Normand. Tous les scénarios sont donc révisés à la baisse.

D'autant plus que la crainte d'une récession commence à planer sur l'économie américaine, alors que les plus pessimistes, s'inspirant de ce ralentissement observable combiné à un taux d'inflation quasi nul, reviennent avec le spectre de la déflation. Entre ces extrêmes, la nervosité s'accroît, une nervosité alimentée par cette statistique, an-

noncée hier, faisant ressortir un recul de l'indicateur avancé en juin. Cet indicateur, conçu pour devancer de six mois l'évolution de l'activité économique, s'est replié pour un deuxième mois consécutif aux États-Unis. La lecture de juin a beau être influencée et faussée par le long conflit chez GM, elle ne vient que nourrir les pronostics les plus sombres.

Surtout qu'elle s'ajoute à cette autre statistique, dévoilée vendredi dernier, indiquant que le PIB américain n'avait crû que de 1,4 % au deuxième trimestre, contre 5,5 % au premier.

Ralph Acampora, de Prudential Securities, surnommé «Monsieur dix mille» en raison de ses prévisions d'un Dow Jones à 10 000 points d'ici la fin de l'année, a également contribué au repli des cours en tempérant son enthousiasme. Dans une conférence avec les courtiers de Prudential, il a estimé que le Dow Jones pourrait perdre de 15 à 20 % dans les prochains mois par rapport à son record de la mi-juillet. Une baisse de cette ampleur ramènerait l'indice entre 7500 et 8000 points, un niveau comparable à celui de la fin août 1997, et mettrait fin à trois années de gains supérieurs à 20 % pour Wall Street.

L'aide aux entreprises



REUTERS

UN GROUPE de Mexicains a protesté hier devant les portes du Palais national contre le fonds de secours (FOBAPRO) du gouvernement à l'intention d'entreprises en faillite. Le fonds de 11,2 milliards a fait l'objet de sévères critiques pour avoir offert une sortie de secours trop facile à des dirigeants d'entreprises malhonnêtes ou incompetents. Voir nos informations en page B 3.

L'opposition réclame la tête d'Eggleton

Ottawa (PC) — Le Parti réformiste a réclamé hier une enquête et la démission du ministre de la Défense, Art Eggleton, pour une enquête mal faite sur des allégations de trafic de drogue à une station secrète d'écoute de l'armée.

Le critique réformiste en matière de défense, Art Hanger, a déclaré que le ministre avait induit les Communions en erreur l'automne dernier lorsqu'il a affirmé que l'enquête sur des allégations d'usage et de trafic de drogue à la station Leitrim, non loin d'Ottawa, avait été complète et approfondie. À peine quelques jours plus tard, un bilan interne en venait à la conclusion contraire, c'est-à-dire que l'enquête avait été un cafoillis complet.

Le Parti réformiste a reconnu qu'il était possible que le ministre n'en ait pas été informé.

M. Eggleton est actuellement en vacances, et le personnel de son bureau n'avait aucun commentaire à faire.

Le député Hanger a aussi soutenu que l'affaire de drogue a pu compromettre la sécurité nationale, si des informations secrètes recueillies par le personnel de la station d'écoute ont été transmises à des trafiquants de drogue.

La station Leitrim est un poste d'écoute électronique sophistiqué capable d'intercepter les messages codés de gouvernements étrangers, ou de capter les appels faits sur téléphones cellulaires par des trafiquants de drogue.

Le grand prévôt des Forces canadiennes — l'équivalent du chef de police de l'armée —, le colonel Patricia Samson, a affirmé hier que rien ne permettait de prouver qu'il y ait eu menace à la sécurité nationale.

Selon le rapport de la police militaire, obtenu par le truchement de la Loi d'accès à l'information, l'enquête sur les allégations de trafic de drogue à la station a été bousillée par des policiers militaires de niveau inférieur, expérimentés.

C'est un informateur qui a avisé la police militaire, à l'été 1995, de l'existence présumée d'un réseau d'utilisateurs de drogues à Leitrim. Avant que les policiers ne puissent mettre leur enquête en branle, le mot s'était passé à la station et les policiers n'ont rien pu tirer des suspects. La police devait fermer le dossier en juillet 1996 sans qu'aucune accusation ne soit portée.

LORCA

SUITE DE LA PAGE 1

chemises prêtes à éclater sous la pression du papier jauni, et il s'enfonça dans un fauteuil de velours moelleux, du genre de ceux qu'on incline vers l'arrière pour dormir.

— Votre nom? Âge? État civil? Profession? Revenu annuel familial?

À la quatrième question, Lorca se souvint qu'il était là pour se débarrasser d'un colis. Puis il pensa à son taxi qu'il devait récupérer au plus vite. À la cinquième, il comprit que la partie n'était pas gagnée, que l'exalté qui le mitraillait de questions n'était probablement pas Angel Stone.

— Eh bien? Le chat vous a mangé la langue? Je n'ai pas que ça à faire et si vous ne me fournissez pas les données de base, je ne peux pas continuer. Alors, pressions!

Comme la femme fatale revenait à la charge, avec un café et des biscuits fins, Lorca répondit docilement, mais il portait déjà plus d'attention aux longues jambes de sa bienfaitrice qu'aux interrogations étourdissantes de son curieux hôte.

— Bon. Maintenant, vous allez me dire quel genre de voiture vous conduisez, ce que vous faites le samedi, ce que vous mangez quand vous levez la nuit, combien de fois vous faites l'amour chaque semaine, pourquoi vous votez pour un parti plutôt que l'autre, pour quelle équipe de soccer vous prenez. Euh, ça, ça va. Précisez si vous préférez la pizza à croute mince ou épaisse, avec quel shampooing vous vous lavez les cheveux, la marque de votre after-shave.

— Ici, l'homme, qui avait commencé à épouvanter Eugenio Lorca, prit une pause et l'examina avec précaution. Il semblait se demander si Lorca se rasait ou s'il était du genre à laisser la barbe tomber d'elle-même. Puis il enchaîna: — Mmm... Disons qu'on passe pour l'after-shave. Avez-vous déjà pris vos vacances aux États-Unis? Croyez-vous que vous payez trop d'impôts? Devrions-nous abandonner les explorations dans l'espace? Faut-il ouvrir plus d'hôpitaux? Souffrez-vous de maux de dos chroniques? De fatigue oculaire? De brûlures d'estomac ou de crampes intestinales? Que pensez-vous du body piercing? De la disparition des ciné-parcs? Du réchauffement de la planète? Avez-vous un faible pour le pop-corn ou préférez-vous les

croustilles? Écoutez-vous les commerciaux à la télé? Les paroles des chansons populaires? Croyez-vous en Dieu? Eh bien? Vous répondez, oui ou non!

Quand il eut avalé son café, et englouti quelques sablés à l'orange, Eugenio Lorca poussa un lincinant soupir. Il profita du fait que l'autre s'était essouffé pour intervenir, et s'enquit de ce qu'on pouvait bien trouver d'intéressant à recueillir de tels renseignements.

— Comment? Mais vous le savez bien! On peut déduire des tas de choses de mes sondages et à partir de mes statistiques! J'ai toujours maintenu ma marge d'erreur à un niveau fort acceptable, et je paie bien les gens qui répondent à mes questions. C'est pour ça que vous êtes là, non?

Visiblement ébahi par les réticences de Lorca, le statisticien s'adossa à sa chaise et, de ses paumes, se mit à frapper ses appuie-bras à un rythme saccadé.

— Ce que je fais est vital, pensez donc! J'aide les compagnies à mieux cibler leur clientèle. Je permets aux gouvernements de manipuler l'opinion publique à leur guise! Et aux employeurs, d'obtenir le maximum de leur main-d'œuvre... Je dresse des portraits sociaux très fidèles. Je sais que les célibataires de votre groupe d'âge s'adonnent au jeu, qu'ils aiment notamment les loteries et les courses, et qu'ils ne sortent jamais le dimanche!

Pris de panique à l'idée qu'on puisse connaître dans ses moindres détails ne serait-ce qu'une parcelle de sa vie privée, Eugenio Lorca se leva d'un bond et chercha la sortie, mais il ne distinguait plus la porte. Tous les murs semblaient lisses comme du crépi encore humide, et la splendide blonde s'était volatilisée. Il retomba sur son fauteuil, secoué d'un violent vertige.

— Allons, ne le prenez pas comme ça... À six milliards d'individus, on ne peut quand même pas être si différents les uns des autres! Et où en étais-je? Ah oui! Les déodorants... Avez-vous déjà utilisé le déodorant de votre petite amie? Sa brosse à dents? Vous avez bien déjà eu une petite amie... Quel genre de film luez-vous la plupart du temps? Ne le dites pas, ça je le sais... Possédez-vous une arme blanche? Un revolver? Combien de fois par mois faites-vous le ménage? Ça aussi, je devine... Portez-vous des slips de couleur ou blancs? Avez-vous quelque chose contre les squeegees? Les punks? Les festivals westerns?

PAYETTE

«Peut-être retournerons-nous sur la Lune? Peut-être sur Mars?»

SUITE DE LA PAGE 1

«C'est la préparation qui est difficile, l'entraînement est intensif», reconnaît Marc Garneau, qui a déjà deux séjours dans l'espace derrière lui.

Vivre en apesanteur

Là-haut, on espère bientôt pouvoir accueillir une équipe permanente, qui testera les limites du corps humain en apesanteur et les possibilités de développement technologique dans un tel contexte.

«Nous voulons explorer le développement pharmaceutique», a expliqué hier l'administrateur en chef de la NASA, Daniel S. Goldin, venu à Montréal pour l'occasion.

Lorsqu'ils sont en apesanteur, les astronautes souffrent en effet, entre autres, d'atrophie de 30 à 40 % de la force musculaire, ainsi que de troubles du sommeil. Certains astronautes, dont le corps est distendu par l'apesanteur, peuvent gagner jusqu'à cinq centimètres en taille durant leur séjour dans l'espace.

«Cela m'est arrivé», raconte Marc Garneau. «Quand on relève l'effort de la force de gravité, la colonne vertébrale a tendance à s'allonger. Je pouvais sentir un mal de dos à cause de ça.» Il arrive également que les myopes retrouvent une vue adéquate durant un voyage dans l'espace. L'œil change de forme en l'absence d'une force de gravité.

Éventuellement, les explorateurs de l'espace espèrent donc développer une médecine qui permettra aux humains de faire des séjours de longue durée dans l'espace, notamment sur Mars, qui se situe à environ six mois de voyage de la Terre. Plusieurs entreprises privées espèrent ainsi y tester les produits technologiques de l'avenir. «Nous voulons pouvoir faire des voyages sur Mars d'un an ou deux, et pouvoir revenir sur la terre et travailler», dit Marc Garneau.

La station spatiale internationale a ceci de particulier qu'elle regroupe les efforts consentis par 16 pays différents, sous la direction des États-Unis. On y retrouve donc le Canada, le Japon, le Brésil et la Russie, ainsi que onze pays œuvrant avec l'Agence spatiale européenne.

Savourant le couronnement de six ans de travail en ce sens, Julie se réjouissait hier que la carrière d'astronaute soit de moins en moins inaccessible pour de jeunes Montréalais.

«Peut-être retournerons-nous sur la Lune? Peut-être sur Mars? Plus loin encore? Nous ne savons pas encore exactement où ce voyage nous mènera ou quelles découvertes nous ferons en chemin. Mais je sais ceci: le fait que nous ignorions ce qui est là-bas nous incite à aller encore plus loin», disait hier l'administrateur en chef de la NASA, M. Goldin.

Pour sa part, le Canada a consenti trois milliards de dollars dans ses activités d'exploration spatiale, sur une période de dix ans, soit entre 1994 et 2004. «J'aimerais que l'effort soit plutôt calculé sur une base annuelle», disait hier John Manley, ministre fédéral de l'Industrie. M. Manley se réjouit cependant qu'une bonne part de technologie produite par des entreprises canadiennes soit utilisée à bord de la station spatiale internationale.

Que pensez-vous de l'Internet? Du vernis à ongles vert? Qu'est-ce que vous avez dans ce paquet, dites donc?

Le colis. Lorca avait pris la fâcheuse habitude de l'éradiquer de sa mémoire. En proie à une immense lassitude, il se demanda alors si on l'avait drogué tant il avait du mal à s'extraitre de son siège. Il songea un instant à la réceptionniste multicolore qui l'avait mal guidé, et à son nouveau patron qui lui avait mis un paquet inviolable sur les bras. Enfin, il détachait cet imbécile d'Angel Stone qu'il finirait bien par épingle.

— Maintenant, on va passer à des questions plus personnelles...

Le statisticien se grattait le front avec une plume fontaine; il ne se rendait pas compte qu'il s'était barbouillé les tempes et que cela lui donnait des allures de Maori courroucé. Cette idée fit d'abord sourire Eugenio Lorca. Après quelques secondes, il se mit à ricaner franchement, puis à rigoler à tue-tête sous le regard médusé de son bourreau. Comme s'il avait puisé de l'énergie à même cette hilarité qui tintait trop fort, Lorca se mit debout et, bien qu'il se soit senti pantelant, exigea qu'on lui indique la sortie.

— Euh, c'est là... Mais nous n'avons pas terminé... balbutia le statisticien qui, de toute évidence, ne savait plus s'il devait séquestrer Lorca, détruire sa fiche ou la compléter lui-même.

Il resta d'autant plus interloqué que son répondant lui posa encore une question.

— Votre nom, c'est quoi?

— Maurice Lavanant...

Lorca fit la grimace, tourna le dos à Lavanant et disparaissait derrière une cloison pivotante et opaque. Quelques ricanements parvinrent aux oreilles du statisticien, puis s'éteignirent. Lorsque le silence fut enveloppé ce dernier, il se résigna à appuyer sur «Delete», rigueur scientifique obligeant.

Sur le palier, Eugenio Lorca, trente-deux ans, célibataire, normalement chauffeur de taxi dont le salaire annuel brut déclaré ne dépassait pas 14 000 \$, avait retrouvé ses esprits et s'appretait à réintégrer l'ascenseur. «Un slip de couleur?», se dit-il, en retrouvant le cagibi capitonné qui le ramènerait en bas: Eugenio Lorca n'y avait jamais songé...

(À suivre)